

CENTRALE DES OCCASIONS DU VALAIS - SION MEUBLES OCCASIONS ET NEUFS

Au fond de la place du Midl, dans la maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne. Entrée par la place de la Folre et également entrée par la rue du Scex, après la station de benzine à gauche. Tél. (027) 2 14 16

Achats - Ventes - Echanges

# Le Confédéré

## QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

CRÉDIT SUISSE

MARTIGNY

Location de

coffres-forts

dès Fr. 15.—

par an

P. 805 S

CHRONIQUE

### VERS UN CONCORDAT INTERCANTONAL SUR L'ARBITRAGE

Tous les litiges entre particuliers ne sont pas jugés par les tribunaux ordinaires. Les parties en conflit peuvent s'entendre pour faire trancher leur différend par un tribunal arbitral constitué à cet effet. L'avantage de l'arbitrage est qu'il permet en général une liquidation plus rapide et moins coûteuse des litiges que par une action en justice. Les contrats de nature industrielle ou commerciale contiennent même souvent une clause prévoyant que tout conflit éventuel sera tranché par une procédure d'arbitrage organisée selon les dispositions d'un règlement d'arbitrage existant. Les règlements d'arbitrage, dont la plupart sont institués par des organismes professionnels ou des chambres de commerce, jouent un rôle important. Sur le plan international, il faut citer le Règlement de conciliation et d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale, appliquée lors de litiges dont les parties sont domiciliées dans des pays différents.

Dans la plupart des Etats, le code de procédure civile contient des dispositions qui assurent le déroulement normal des procédures d'arbitrage, prévoient éventuellement une possibilité de recours en nullité aux tribunaux ordinaires et en tout cas des dispositions relatives à l'exécution des sentences arbitrales. En Suisse, les choses se compliquent du fait que la procédure civile est de la compétence des cantons, de sorte qu'il existe 25 réglementations différentes applicables à l'arbitrage. Il en résulte des inconvénients pour la constitution de tribunaux arbitraux en Suisse et l'adoption d'une procédure d'arbitrage, surtout lorsque les parties sont étrangères.

C'est donc fort opportunément que les cantons ont entrepris la préparation d'un concordat intercantonal sur l'arbitrage, qui devrait remédier à cette situation par l'unification des diverses dispositions de procédure civile relatives à l'arbitrage qui existent en Suisse.

Pour que le concordat apporte les progrès qu'on en attend, il devra cependant tenir compte de l'importance prise par l'arbitrage et créer les conditions nécessaires pour que les règlements d'arbitrage privés, qui ont prouvé leur grande utilité, puissent continuer de déployer tous leurs efforts. Il s'agit surtout du Règlement d'arbitrage de la Chambre de commerce de Zurich et du Règlement de conciliation et d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (CCI). En application de ce dernier règlement, la Cour d'arbitrage de la CCI a fréquemment recours à des arbitres suisses, auxquels elle confie le mandat de rendre des sentences sur des affaires importantes. Les arbitres suisses sont choisis sur proposition de la Commission suisse d'arbitrage, dont le secrétariat est assuré par l'Association suisse des banquiers, à Bâle.

Par son statut de neutralité, par la réputation de ses juristes et les possibilités qu'il offre du point de vue linguistique, notre pays joue un rôle éminent dans l'arbitrage international. Il est donc absolument indispensable que le projet de concordat préparé par les cantons réponde aux impératifs de cette situation et tienne compte de l'attachement des milieux économiques à une procédure privée de règlement des litiges qui présente pour eux des avantages indéniables et rend aussi des services à l'Etat, en un temps où les tribunaux sont surchargés.

**hernie**  
Les conceptions nouvelles MYOPLASTIC-KLEBER sans ressort, ni pelote utilisent les fibres synthétiques et élastomères et s'adaptent à tous les cas (travail, repos, sport).  
Ca véritable muscle de secours qui maintient la hernie  
**COMME AVEC LES MAINS** vous émeuvent. Essais et renseignements auprès de l'apporteur de l'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON

### Prospective

## ATA ou la promotion touristique du Bas-Valais

par P. ANCHISI

Il y a quelques jours, lors du tirage au sort d'un grand concours organisé par ATA, Air Tourisme Alpin, nous avons eu l'occasion de rencontrer M. Hilaire Carron, directeur de cette nouvelle compagnie d'aviation qui a pris ses quartiers à l'aérodrome de Bex.

Durant notre entretien, nous avons pu apprendre quelle était l'idée maîtresse des promoteurs d'Air Tourisme Alpin.

#### Pourquoi l'aérodrome de Bex ?

Telle est la première question que nous nous sommes posés.

Deux raisons, selon M. Carron, ont dicté ce choix.

La première est la situation extrêmement favorable de l'aérodrome de Bex, entre le Léman et le Valais, à proximité immédiate de nombreuses stations touristiques telles que Montreux, Villars, Leysin, Les Diablerets, Champéry, Morgins, Verbier, Champex, Torgon, sans oublier bien entendu Gstaad, pour cette dernière station les passagers pouvant être pris en charge sur l'aérodrome de Saanen.

C'est donc la première raison, et surtout la principale, la seconde étant sentimentale et d'intérêt mineur. C'est en effet à Bex que M. Carron a appris à piloter et il compte de nombreux amis dans cette région.

#### Quel est l'objectif de la compagnie ?

Dans l'idée des responsables de la compagnie, il s'agit de participer au grand « boom » touristique que connaît notre pays. Il s'agit non seulement de participer à cet engouement pour nos stations, mais encore de le développer au maximum en

offrant la possibilité à nos hôtes d'un ou de plusieurs jours de découvrir les beautés de nos régions sans trop de fatigues.

Pour réaliser cet objectif, la compagnie travaille en étroite collaboration avec Touralp, une agence de tourisme et de voyages de Sion qui s'est spécialisée dans le tourisme réceptif.

Ainsi, la société a mis sur pied des vols dit « Touralp » qui comprennent pour un prix somme toute assez modique, la découverte de 30 « quatre mille » et 30 grands glaciers avec atterrissage.

Ces vols qui sont organisés dès ce mois ont reçu l'appui des offices de tourisme, des agences de voyages et des hôtels qui peuvent ainsi offrir aux hôtes du pays la possibilité de vivre une expérience nouvelle, inédite, et d'emporter chez eux des images inoubliables ce qui, sans aucun doute, accroîtra encore à l'étanger la renommée de nos régions et, partant de là, augmentera encore dans une large mesure l'essor touristique.

Bien entendu ATA, grâce à son parc d'avions, est également en mesure d'organiser des vols spéciaux réguliers sur le Valais au départ des grands centres urbains qui ont nom Paris, Bruxelles, Zurich, etc., de même que des vols de cor-

respondance en provenance ou à destination des aéroports intercontinentaux de Kloten et de Cointrin.

#### Y-a-t-il concurrence entre Bex et Sion ?

C'est là également une question qu'on est en droit de se poser.

Bex possède ATA et Sion possède Air Glaciers.

Selon les renseignements que nous avons obtenus, les deux compagnies travaillent la main dans la main et une convention a même été passée entre elles de même qu'avec Air Zermatt.

Nous sommes particulièrement enchantés de relever cet esprit de collaboration car on aurait pu craindre qu'une concurrence jalouse ne s'instaure.

Il est bien évident que les régions à desservir et que les réservoirs de clientèle sont suffisamment vastes pour que les deux compagnies puissent travailler sans se jalouser.

Le Bas-Valais, l'Est vaudois, l'Oberland bernois peuvent être facilement travaillés par l'aérodrome de Bex, alors que tout le Valais central, les Alpes bernoises et une partie des Alpes italiennes peuvent être desservis par l'aérodrome de Sion.

La clientèle étrangère afflue toujours plus nombreuse dans notre pays. L'aviation devient de plus en plus populaire et les gens n'hésitent plus à économiser le maximum d'argent pour s'offrir une fois au moins le survol des Alpes.

Dès lors, les deux compagnies d'aviation valaisannes peuvent envisager avec optimisme l'avenir.

Elles peuvent l'envisager avec d'autant plus d'optimisme que pour l'instant il semble bien qu'aucune solution n'ait encore été trouvée en vue de pourvoir au remplacement de l'aérodrome de Montreux-Rennaz qui a disparu pour faire place à l'autoroute Lausanne - Saint-Maurice, cette autoroute qui amènera encore plus de touristes dans nos régions, partant de là encore plus de futurs passagers pour les vols sur les glaciers.

P. ANCHISI.

### CE JOUR DANS L'HISTOIRE



#### DES LAURIERS POUR LE DOCTEUR GOUDRON

Si le Valaisan Isaac de Rivaz a inventé l'automobile, un autre enfant de notre canton, Ernest Guglielminetti, a inventé le goudronnage des routes.

Né à Brigue le 24 décembre 1862, ce dernier s'intéressa à toutes les recherches allant de l'aviation aux appareils de narcose en passant par les appareils de plongée sous-marine et les moyens de lutte contre les ravages des maladies tropicales.

Invité par le prince Albert 1er de Monaco dans la Principauté, le souverain compare la pureté de l'air du Valais aux poussières soulevées sur la Côte d'Azur par l'automobile naissante. Il demande une idée à Guglielminetti qui n'en manque pas.

Se souvenant que les hôpitaux des Indes traitaient les planchers au goudron afin de les rendre imperméables et afin d'empêcher la poussière d'incommoder les malades, il suggère d'appliquer l'idée aux routes. Aussitôt, le prince de Monaco fait procéder à des essais concluants. Le goudronnage des routes est ainsi inventé le 13 mars 1902, il y a 67 ans. Et notre Valaisan Guglielminetti devint pour la postérité le Docteur Goudron, Brigue célébra le centenaire de sa naissance en 1962.

(Archives Valpresse, Sion.)

Notre cliché: notre illustre inventeur.

### LETTRE D'OUTRE-JURA

## À LA RECHERCHE D'UNE POLITIQUE DES PRIX

Dans la conjoncture actuelle, tous les facteurs ne sont pas défavorables. Certains peuvent même servir de prétexte à un optimisme très modéré. Mais la situation présente comporte un point noir : les prix.

Il ne faut donc pas être surpris si, dans les milieux économiques, on s'interroge encore sur la politique qu'entend suivre le gouvernement dans ce domaine.

C'est que, pour le moment, cette politique — c'est le moins qu'on puisse dire — manque de clarté.

On se trouve en effet en présence d'un comportement contradictoire de l'autorité chargée de prévenir tout débordement excessif.

Il y a, ce qu'on appelle, le « régime général », qualifié par certains comme étant celui de la « liberté surveillée ». On a expliqué que ce régime concerne les produits — ou les secteurs, dont les prix étaient laissés à l'initiative des entreprises. Cette liberté est en fait surveillée parce que les commerçants sont tenus à des déclarations les concernant.

En deuxième lieu, c'est le régime appelé « conventionnel ». Comme son nom l'indique, cette formule est basée sur des conventions entre les pouvoirs publics et les commerçants intéressés. Ce régime s'applique plus particulièrement aux services et à certains secteurs alimentaires. Il est concrétisé par un contrôle assez strict des marges.

Enfin, en troisième lieu, il y a la taxation autoritaire — ou, si l'on préfère un autre terme : le blocage.

Tout cela paraît relativement simple... sur le papier. En réalité, et dès qu'il s'agit

de passer à l'application, le tube de cachets d'aspirine devient nécessaire. Car il arrive, en effet, qu'un même produit peut se trouver soumis à deux régimes de prix différents... de même qu'un commerçant doit, dans certains cas, respecter pour des produits spécialisés, les trois régimes... On devine les tracasseries qui s'ensuivent.

Cette réglementation qui veut s'efforcer d'être souple ouvre la voie à des contestations, voire même à des contradictions. Que veut le gouvernement ? Il semble se refuser à instituer un blocage général des prix, mais il ne veut pas laisser les prix en liberté. Il faut donc rechercher une sorte de compromis, qui permettrait aux prix de rester immobiles, tout en bougeant un peu, ou vice versa. Le but est évidemment louable : il faut maintenir — ou ne pas laisser trop démolir — le pouvoir d'achat du consommateur, et faire en sorte que les « avantages » que les salariés ont obtenus en juin dernier, ne soient pas définitivement absorbés par les hausses.

Inutile de dire que les milieux économiques sont quelque peu sceptiques sur l'efficacité réelle de cette politique à trois faces. Car un élément perturbateur contrarie ce système. C'est le fait que l'Etat, en ce qui le concerne, n'applique pas les règles auxquelles il veut soumettre le secteur libre de l'économie. Pour les produits et les services qu'il vend, l'Etat ignore le « blocage », « la liberté surveillée », ou le « régime conventionnel ». Ce qui fait que sa politique des prix — si politique il y a vraiment — est quelque peu déséquilibrée.

Hubert REVOL.

### LE BILLET...

## CONTESTATION

Il fut un temps où l'Université occupait les étudiants, maintenant, ce sont les étudiants qui l'occupent.

La contestation a quelque chose de sain, à condition toutefois qu'elle soit le fait de jeunes gens réfléchis, et non pas d'écrivelés.

On ne peut tout de même pas confier la réforme à des garçons et à des filles qui ne savent rien des cours pour avoir négligé d'y paraître.

J'ai rencontré l'an dernier un beatnik qui se vantait d'avoir assisté les étudiants dans leurs manifestations de mai, à Paris.

Après avoir raté un quelconque apprentissage et décidé de ne plus rien ficher du tout, il s'était découvert un tempérament de réformateur.

Il voulait que ça change...

Pas lui, la société.

— Vous êtes nombreux, dans votre genre, à tenir la rue ?

— Des masses.

Il m'expliqua que son grand plaisir consistait à jeter des pavés à la gueule des flics, et qu'après avoir été reconduit trois fois à la frontière, il trouvait toujours le moyen de revenir en France :

— Il y a du boulot à faire là-bas !

Et sans sourire, il me déclara qu'il pouvait passer sa journée à écrire des ordres sur les murs, à confectionner des banderoles, à dépaver des rues ou à renverser des voitures.

Il n'avait jamais autant travaillé de sa vie.

Peut-être est-ce notre faute à tous si

une « certaine jeunesse » éprouve une sorte d'indifférence ou de désarroi devant le monde actuel, mais n'exagérons rien non plus, et ne nous trapons pas la poitrine chaque fois qu'un hurluberlu fait des sottises.

Il y a des garnements de trente ans qui mériteraient une lessive.

On aurait tort de leur donner des coups de chapeau.

De nombreux étudiants en France, et chez nous aussi, mènent de front leurs études et des travaux secondaires, avec un courage et une ténacité remarquables.

Ils n'ont pas le temps de se demander chaque matin comment ils pourraient empoisonner le monde au cours de la journée.

Simplement, ils se préparent à entrer dans une carrière...

Pas dans une carrière de cailloux pour s'approvisionner en projectiles, mais dans une carrière professionnelle, et c'est bien plus difficile.

Il y a décidément trop de bras pendants, de ratés, de voyous, de caractériels qui voudraient changer l'université en envoyant des pierres dans les vitres...

Ce n'est pas parce qu'ils se mêlent aux étudiants qu'il faut les confondre avec eux.

La contestation, le dialogue, la réforme, autant d'innovations heureuses et qui permettent de sortir les institutions de leurs traditions désuètes pour autant que le débat ait lieu entre interlocuteurs valables.

On n'exprime pas toutes les nuances d'une pensée à coups de pavés.

... D'ANDRÉ MARCEL



programmes de la télévision

SUISSE

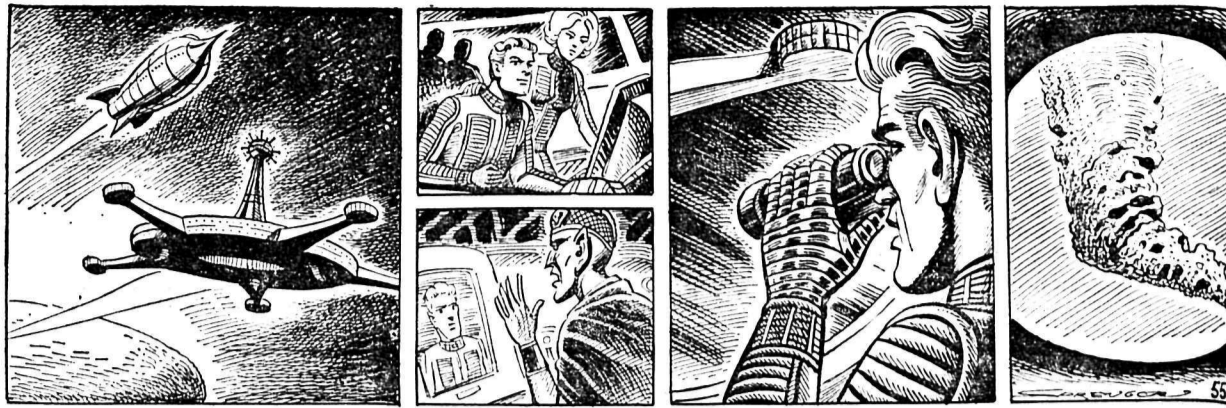
- 16.45 **Entrez dans la ronde**  
Le jardin d'enfants de la Télévision romande préparé et animé par Edith Salber.
- 17.05 **Für unsere jungen Zuschauer**  
Reprise de l'émission pour la jeunesse de la Suisse alémanique (en allemand).
- 18.00 **Vie et métier**  
L'émission d'information professionnelle de la Télévision romande.  
AL2 O3  
Le monde de l'aluminium.
- 18.30 **Bulletin de nouvelles**
- 18.35 **Rendez-vous**  
Présentation : Pierre Lang.
- 19.00 **Trois petits tours et puis s'en vont**  
Pour les petits :  
Une dernière histoire avant de s'endormir.  
Notre feuilleton :
- 19.05 **(C) Mon Ami Ben**  
Joyeux Anniversaire (12e épisode).
- 19.40 **Téléjournal**
- 20.00 **Carrefour**
- 20.20 **Le point**  
Magazine d'information politique préparé par Marc Schindler, François Tranchant et Claude Torracinta, de la « Tribune de Genève ».
- 21.20 **(C) Kaléidoscope**  
Emission présentée par la Télévision soviétique au Concours de la Rose d'Or de Montreux 1968.
- 22.05 **(C) Chasseurs d'images**  
Une émission d'Ervé Huguélet.  
Daniel Corbat présente :  
Dollars maudits.
- 22.30 **Téléjournal**
- 22.40 **Soir-Information**  
Infirmiers en psychiatrie.  
Présentation : Christian Defaye.

- 16.40 **Emissions pour la jeunesse (suite)**
- 18.20 **Dernière heure**
- 18.21 **Contact**  
Une émission de l'Actualité télévisée dirigée par Pierre Delgado.
- 18.30 **Jeu : Total 3000**  
Une émission de Pierre Bellemare, Jean-Paul Rouland, Claude Olivier. L'Actualité télévisée présente :
- 18.45 **Lire et comprendre**
- 19.15 **Aglaé et Sidonie**  
13. Voyage dans la Lune. Un conte de Guylaine. Réalisation : Jean-Marie Jack.
- 19.20 **Actualités régionales. Annonces**  
Feuilleton :
- 19.40 **Allô Police !**  
L'Enquête invisible (4). Scénario : Buxtorf-B. Viard. Adaptation et dialogues : Jean Ferry. Avec : André Thorent : Le commissaire-adjoint Francin - Fernand Berset : L'inspecteur Abadie.
- 19.55 **Annonces et météo**
- 20.00 **Télé-soir**
- 20.30 **Course cycliste Paris-Nice**  
Résumé filmé.
- 20.35 **Panorama**  
Le Magazine hebdomadaire de l'Actualité télévisée.
- 21.35 **Mannix**  
11. Le Ver dans le Fruit.
- 22.20 **Discorama**  
Une émission de Denise Glaser. Avec : Mélanie - Yvette Horner - Emmanuelle Riva - Les Savage-Roses.
- 23.05 **Télé-nuit**

Deuxième chaîne

- 18.15 **Cours du Conservatoire national des arts et métiers**  
Eléments de mathématiques.
- 19.40 **(C) Télé-soir couleurs**
- 19.55 **(C) Téléports**
- 20.00 **(C) Le mot le plus long**  
Une émission d'Armand Jammot, présentée par Christine Fabrega.
- 20.30 **Les Shadoks**  
Un feuilleton animé de Jacques Rouxel : Le Meilleur Antidote.  
**Leur Courrier**  
Une série nouvelle de Marie-Antoinette Bertin et Liz Deramond. Avec Jean Yanne.  
Variétés publiques :
- 20.40 **(C) L'ordinateur**  
Une émission de Gérard Sire. Présentation : Jean Carmet et Georges Guétary. Ballets Valérie Camille. Orchestre Jo Moutet.
- 21.40 **(C) Ballet national des Philippines : Bayanikan**  
(2e partie) : Taga Bily danse L'Arbre de Feu. Direction musicale : Lucretia R. Kasilag. Direction artistique : José A. Lardizabal. Chorégraphie : Lucretia Reyes Urtilla. Costumes : I.-A. Santos. Mise en scène : H. Liesendahl.
- 22.10 **Bibliothèque de poche**  
Une émission de Michel Polac, avec la collaboration de Michel Vianey : Que lisent les Russes de Paris, avec la participation de Tania Palachova - Henri Troyat, de l'Académie française, à propos des Ames mortes, de Nicolas Gogol.
- 23.10 **(C) On en parle...**  
Une émission de Jacques Chabannes  
Réalisation : Guy Job.

PILOTE TEMPÊTE



Les deux vaisseaux se rencontrèrent juste à l'heure dite, haut dans l'atmosphère, au-dessus de la planète verte, et aussitôt ils repartirent pour continuer le voyage ensemble. On s'imagine dans quel état d'esprit l'Araignée et les siens avaient pris congé de la planète verte, et les opinions là-dessus étaient divergentes, d'un côté les plaisirs de la nature qui les avaient remis de leur maladie, et de l'autre la maladie du métal qui attaquait leur vaisseau. Jacques Tempête reçut par téléviseur un reportage complet des derniers incidents. « Il me semble qu'il

serait plus sage de mener le Centre sur la deuxième planète verte que nous avons dépassée », proposait-il. Mais l'Araignée réagit violemment à cette proposition : « Pas question ! On ne verra plus sur ces planètes trompeuses, qui désagrègent mon vaisseau ». Jacques décida de ne pas insister sur ce sujet, mais il avait observé avec une lunette d'approche la rosée d'atterrissage cassée du Centre et l'état du métal démonté que la maladie s'étendait comme une lèpre !...

FEUILLETON

Les Mystères de Paris

EUGÈNE SUE

Agence parisienne de distribution

113

Adaptation de Jacques Marcineau

Bras-Rouge était en conférence secrète avec cet inspecteur de police nommé Narcisse Borel qui, chez l'ogresse, avait arrêté quelques jours plus tôt deux scélérats accusés de meurtre. Vigoureux, trapu, le teint coloré, l'œil perçant, cet homme âgé de quarante ans devait souvent joindre l'aptitude à se grimer du comédien au courage du soldat pour s'emparer de certains bandits dont il devait dépasser la ruse et la détermination.

— Prenez garde, Bras-Rouge, était en train de dire Borel, on vous soupçonne à la préfecture de police de profiter de votre position d'indicateur pour participer impunément aux vols d'une bande de dangereux malfaiteurs.

Bras-Rouge réussit à donner à sa figure de fouine une expression d'hypocrite char grin.

— Oh ! je me doute bien qu'on m'accuse de double jeu, allez, mais après le service que je vais vous rendre aujourd'hui il faudra qu'on reconnaisse ma loyauté. D'ailleurs est-ce que je ne vous ai pas déjà donné des gages solides de mon dévouement ? Grâce à moi vous avez réussi à prendre en flagrant délit un des malfaiteurs les plus dangereux de Paris, Ambroise Martial, ce qui a permis de l'envoyer au bagne.

— Ambroise était prévenu qu'on allait l'arrêter. Il aurait eu le temps de s'échapper si je n'avais pas devancé l'heure que vous m'aviez fixée.

— Oh M. Narcisse ! Me soupçonneriez-vous d'avoir prévenu Ambroise Martial ?

— Ce qui est sûr en tout cas, c'est que ce brigand-là m'a lâché à bout portant un coup de pistolet qui par bonheur n'a fait que me traverser le bras !

— Dame, M. Narcisse, dans votre partie, il faut s'attendre à de petits malentendus comme celui-là !

— Vous appelez ça de petits malentendus !

— Que voulez-vous, c'est les inconvénients du métier. Il y a aussi les satisfactions. Quand un homme comme vous, adroit, courageux et fin, est depuis longtemps sur la piste d'une nichée de bandits avec un bon limier comme moi à son service, et qu'il réussit à les traquer dans une souricière dont il est impossible d'échapper, avouez que c'est une satisfaction, M. Narcisse ?

— Peut-être, mais je n'ai pas beaucoup de confiance dans le limier. Depuis le temps que vous nous promettez de nous faire mettre la main sur la bande, ce jour n'arrive jamais.

— Il est arrivé aujourd'hui, M. Narcisse. Est-ce que ce ne sera pas un bon coup de filet si je vous fait ramasser Barbillon, Nicolas Martial, la veuve, Calebasse et la Chouette ! Est-ce que après ce coup-là vous aurez encore de la méfiance vis-à-vis de votre limier ?

— Nous avons sans doute des présomptions contre cette bande, mais malheureusement pas de preuves.

— Eh ! eh ! M. Narcisse, un petit bout de flagrant délit vous ferait bien plaisir, pas vrai ?

— Bien entendu, à condition qu'il ne s'agisse pas d'une provocation de votre part.

— Oh ! m'sieur Narcisse ! qu'est-ce que vous croyez ? La Chouette est venue m'offrir d'attirer la courtière en diamants chez moi. Mon rôle a consisté uniquement à mettre la famille Martial et Barbillon dans l'affaire afin que vous puissiez mettre la main sur toute la bande en même temps.

— Et le Maître d'école ? Nous avons réussi à savoir qu'il s'agit du forçat Anselme Duresnel qui s'est défiguré pour se rendre méconnaissable. Il a commis de nouveaux crimes. Ce serait une capture intéressante que la sienne.

— Personne ne sait ce qu'il est devenu.

— Comment se fait-il que vous ayez perdu sa trace ? A propos, et cette contre-bande ?

— Il faut bien que je connaisse un peu toutes sortes de gens. Est-ce que je ne vous ai pas dénoncé le tuyau à introduire les liquides qui est établi en dehors de la barrière du Trône ?

— Oui, mais pour un que vous dénoncez, vous en aidez dix à s'échapper, et vous, vous trafiquez comme dix. Bref vous mangez à tous les râteliers. Et si nous parlions de cette femme Burette, la préteuse sur gages du 17 de la rue du Temple qui est votre recéleuse de prédilection, hein ?

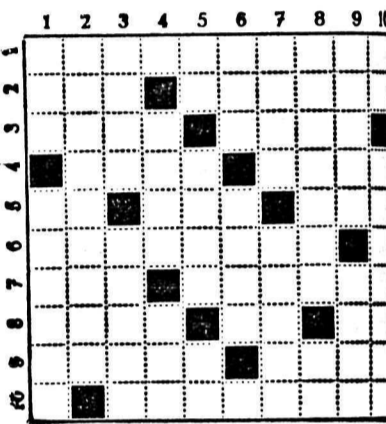
— Oh, m'sieur Narcisse ! qu'est-ce que ça me navre d'être obligé de fréquenter tous ces coquins, ça me navre !

— Pauvre cher homme, je vous plains de tout mon cœur.

— Riez, riez, m'sieur Narcisse. Si vous avez pas confiance, pourquoi ne faites-vous pas une descente chez la mère Burette ou chez moi ?

— Pour ne pas effaroucher le gros gibier que nous espérons prendre.

MOTS CROISÉS



HORizontalement

1. Enrôler fâcheusement. — 2. Son siège est douloureux. Pour conduire à la mer. — 3. Port sur la mer Rouge. Pile de bois ou cordage. — 4. Souvenirs de vacances. J. Goujon y décora un château. — 5. Adverbe. Article. Aimait des sottises. — 6. Peut se faire par radar. — 7. Ville de Belgique. Rases. — 8. Point d'arrêt. Fin d'infinifit. Préfixe. — 9. Ville d'Algérie. Dieu, patron des Thébés. — 10. Reçoivent des lacets.

VERTICALEMENT

1. Près de Coblence. Rosserie. — 2. Est une chétive ou grasse. — 3. Nouveau vent dans le quartier. Souvenir de vacances. — 4. Est inspiré par le dévouement. Jeu beaucoup. — 5. Ile. Etait attaché à la glorieuse Interjection. — 6. Dément. Robe. — 7. Empereur tué par son frère. Famille de chitèques qui ont travaillé à Montpellier. — 8. Papillons aux vives couleurs. Patron. — 9. Canal au bord de la mer. Chacun paie le sien. — 10. Note. Restes de vases.

Solution de mercredi

- Horizontalement : 1. Clabaudage. — 2. Augias. Gap. — 3. Paer. Brio. — 4. M. Folie. — 5. Ana. Nasses. — 6. Isis. P. Us. — 7. Suriname. — 8. Eh. Pan. Mét. — 9. Tune. Ebène. — 10. Embrasure.
- Verticalement : 1. Ça. Naïveté. — 2. Pins. Hum. — 3. Aga. Ais. NB. — 4. Bief. Super. — 5. Aaron. Râ. — 6. Us. Lapines. — 7. Bison. Bu. — 8. Agrès. Am. — 9. Gai. Eumène. — 10. Epousseté.

FRANCE

Première chaîne

- 12.30 **Midi-magazine**  
Une émission de Georges Folgoas, animée par Jacques Martin. Avec : Max Favalelli, Danièle Gilbert, Joseph Pasteur, Jacques Chazot, Dominique Rémy.  
— La séquence du jeune spectateur, une émission de Jean Saintout : Les Tontons farceurs, de Jerry Lewis, avec Donna Butterworth - Le Géant de la Steppe (3e épisode) - L'Espion aux Pattes de Velours, de Robert Stevenson.  
— Téléphilatélie flash.
- 13.00 **Télé-midi**
- 14.00 **Télévision scolaire**
- 15.20 **Emissions pour la jeunesse**  
Réalisation : Michel Ayats.  
— Skippy le Kangourou : Une journée bien remplie.  
— L'univers de Touchatou, émission de B. Gandrey-Rety, Gali Nosek et J. Le Drain. Marionnettes animées par Michel Hellas.  
— Noël en Brousse, film d'aventures de Ralph Smart. Réalisation : J. Hill.  
— A bâtons rompus, émission de J. Sorkine : La bibliothèque de Clamart : les enfants ont la liberté de choisir leurs livres et de gérer eux-mêmes leur bibliothèque.
- 15.45 **Cyclisme**  
Course Paris-Nice : Etape Saint-Etienne-Bollène. Commentaire de Jean-Michel Leulliot et Henri Anglade.

programmes de la radio

- Jeudi 13 mars 1969
- 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Miroir-flash.
  - 12.45 Informations. Ce matin, dans le monde. 12.55 Le feuilleton : Le Vicomte de Bragelonne. 13.05 Musicolor. 14.05 Journée officielle du Salon de l'automobile à Genève. 16.05 Le rendez-vous de seize heures : Sincérité (22). 17.05 Jeunes-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.35 Revue de presse. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 La bonne tranche. 20.00 Magazine 69. 20.30 Micro sur scène. 21.30 Les Chemins de la Haine, pièce radiophonique de Hans Kaspar. 22.30 Informations. 22.35 Médecine. 23.00 Araignée du soir. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme

- 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pommeriggio. 18.00 Jeunes-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.30 La librairie ouverte à Saint-Pol Roux. 21.00 Légèrement votre. 22.00 Chasseurs de sons. 22.30 Europe-jazz.

- Beromunster
- Informations-flash à 15.00, 16.00 et 23.25.
  - 12.30 Informations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Promenade à travers Jérusalem. 14.30 Musique roumaine. 15.05 L'album aux disques de... 16.05 La pureté du langage. 17.00-17.30 Emission en romanche. 16.30 Orch. récréatif de Beromunster. 17.30 Pour les Jeunes. 18.00 Inf. Météo. Actualités. 18.15 Radio-Jeunesse. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. 20.00 Grand concert récréatif du jeudi. 21.30 Theresienstadt (2). 22.15 Inf. Commentaires. 22.25-23.25 Strictly jazz.

Vendredi 14 mars 1969

- 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash.
- 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.14 Horloge parlante. 7.15 Miroir-première. 9.05 Oeuvres de J.-Ph. Rameau et Lully. 9.15 Emission radioscolaire. 10.15 Reprise de l'émission radioscolaire. 11.05 Spécial-salon. Information ski et bulletin d'enneigement à 11.50. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Le memento sportif. 12.35 Quatre à quatre.

LE LIVRE DE LA JUNGLE







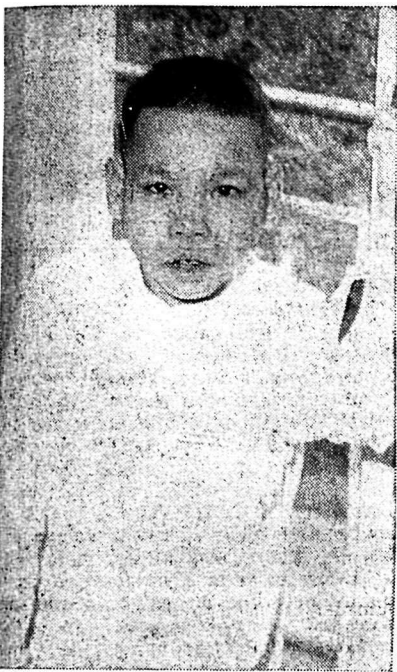
VÉTROZ

A propos du pardon fiscal...

La Jeunesse radicale de Vétroz-Magnot a mis sur pied, la semaine dernière, une soirée-information consacrée à l'annuité fiscale, sujet d'actualité qui caractérise cette nouvelle période d'imposition.

MERCI...

Oui merci, parce que c'est grâce à vous que j'ai pu être soigné ici. Mon nom ne vous dirait rien... du reste, nous sommes des milliers dans la même condition.



Onse, des enfants ont pu être soignés et ainsi «renaître à la vie». Merci parce que grâce à vous, d'autres cris pourront encore être entendus, tant que vous voudrez faire de notre monde une «terre des hommes».

La famille de madame

Veuve Julien DENIER-MASSARD

à Liddes et Fully, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages, envois de fleurs l'ont entourée lors de son grand deuil qui la frappée, et les prie de trouver ici sa reconnaissance émue.

Un merci spécial au personnel de l'hôpital de Martigny.

Liddes, mars 1969.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son récent deuil, la famille de

Emma JORDAN

remercie sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à sa peine et les prie de bien vouloir trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle remercie spécialement M. le Dr Zumstein, le Révérend curé Epinay, la Société coopérative de Riddes et toutes les personnes qui par leur présence ont apporté un peu de joie et de réconfort à leur maman durant sa maladie.

Riddes et Charrat, mars 1969.

à 1945, amnistie générale, cela s'entend, étant donné qu'en 1961 nous avons connu une amnistie sur le plan cantonal.

Les contribuables qui se sont soustraits dans une plus ou moins large mesure à l'imposition se devraient de ne pas laisser passer l'occasion qui leur est offerte de se mettre en ordre avec leur conscience comme avec le fisc.

Ce que l'on appelle la confession des riches ne devait pas constituer l'unique thème traité par M. Emmanuel Pitteloud, député, confédéré. En tant que membre de la Haute-Assemblée, ce dernier aborda la politique financière du Grand-Conseil; qui dit politique financière cantonale dit lignes directrices et ordre de priorités, sans oublier ces trois volets que sont l'hygiène et la santé publique, l'instruction publique et enfin le tourisme.

Il fut également question de la révision de la loi fiscale comprenant la suppression de cette fameuse et inconcevable progression à froid.

Mais revenons aux impôts; les postes figurant sur la déclaration furent abondamment commentés avec une halte spéciale à l'enseigne «imposition des revenus agricoles»; parmi un auditoire composé en majeure partie de viticulteurs, la discussion démarra au quart de tour.

Après plus de deux heures d'horloge, le président levait la séance en remerciant M. Pitteloud d'avoir bien voulu, après une campagne électorale fort astreignante, sacrifier à nouveau une soirée au service non seulement de la jeunesse, mais de la collectivité.

Le président se plut à relever et à honorer la présence d'une dame parmi l'assistance (non, ce n'était pas la sienne!), car n'oublions pas que la JR fait toujours campagne en faveur du suffrage féminin.

Si l'on songe au battage effectué autour de cette manifestation, on ne peut que s'étonner du peu d'intérêt manifesté, malgré tout, par les citoyens envers ce qui touchait pourtant à leur porte-monnaie.

De plus, il a été insisté sur le caractère public qu'on a voulu attribuer à cette soirée avec tout ce que cela sous-entend. Le fait que l'organisation en incombait à un mouvement politique ne devait pas nécessairement engendrer de la réticence de la part de ceux qui sont censés ne pas partager les mêmes idées.

Le dernier mot appartenait à M. Marc Penon, président de commune, qui adressa quelques mots d'encouragement à la société organisatrice tout en la félicitant de son initiative. L'orateur fut également remercié.

Une affiche de Chavaz

Depuis quelques jours, on remarque des affiches aux couleurs vives qui attirent le regard. Il s'agit de celles annonçant les prochaines FÊTES DU RHONE prévues à Sierre les 20-21-22 juin 1969.

Ces affiches vont bientôt se retrouver partout annonçant ainsi la bonne nouvelle.

LIDDES

Comment sera aménagé le centre touristique de Vichères-Bavon ?

Les aménagements touristiques de Vichères-Bavon ont organisé un concours d'idées pour l'aménagement d'une future station touristique. Les bureaux suivants y ont participé: ACAU ATELIER coopératif d'architecture et d'urbanisme, à Genève; J.P. Darbellay et Pierre Guller, architectes EPF/SIA à Martigny et Zurich; Carl Fingerhut, architecte-urbaniste SIA/FUS à Zurich (collaborateur W Sutter, architecte EPF/SIA); Ulysse Frossard et Erich Christen, architectes, Genève;

P. Morisod, J. Kyburz, Ed. Furrer, architectes FAS/SIA, Peter Schwendener, architecte urbaniste EPF/SIA/FUS, à Sion. Ce concours a été jugé par un jury composé de MM. W. Custer, architecte FAS/SIA, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, Ch. Zimmermann, architecte cantonal SIA à Monthey, Fritz Ryser, architecte SIA à Zurich, François Darbellay, ancien président à Liddes et Edmond Joris, industriel à Vichères.

Les projets sont exposés publiquement à la Maison communale de Liddes à partir du jeudi 13 mars jusqu'au dimanche 23 mars, tous les jours de 14 heures à 17 heures.

SION

Débat public sur « l'assurance-maladie craque »

Le mouvement populaire des familles organise, vendredi 14 mars 1969 à 20 h. 30 à l'aula du Collège à Sion un grand débat public et contradictoire sur l'assurance maladie-accident et maternité.

Plus de 500 invitations personnelles ont été envoyées aux autorités civiles et religieuses, aux syndicats, aux partis politiques, aux caisses maladie et aux médecins.

La soirée promet d'être très intéressante. Elle sera d'autant plus que le public est invité à dire ce qu'il pense de ce projet et de la situation actuelle.

Que personne ne manque cette occasion unique pour se documenter et participer à la mise sur pied d'une assurance sociale moderne.

Ensevelissements dans le canton

BRAMOIS: 9 heures: Rose-Marie. SAINT-MARTIN: 10 heures: Ernest Favre.

Caisse d'Epargne du Valais

L'assemblée générale de la Caisse d'Epargne du Valais s'est tenue le samedi 8 mars 1969 à Sion. Le rapport de gestion reflète l'excellente situation de l'établissement, lequel, rappelés-le, exerce son activité sur l'ensemble du territoire cantonal, grâce à ses douze agences et ses quinze comptoirs.

La participation de la Caisse d'Epargne à l'essor économique du canton s'exprime par une nouvelle progression du bilan qui s'élève au 31 décembre 1968 à 227 796 422 francs 08, accusant une augmentation de plus de 27 millions par rapport à l'exercice 1967.

Les dépôts du public s'accroissent en une année de plus de 22 millions et se situent, notamment, pour l'épargne à 81 802 471 francs 49 et pour les obligations de caisse à 46 601 800 francs.

De leur côté, les placements augmentent également de plus de 22 millions et atteignent, entre autres 111 724 510 francs 59 pour les comptes courants et 81 422 415 francs pour les prêts hypothécaires.

Enfin, le bénéfice net de l'exercice 1968 accuse une augmentation de Fr. 133 950 75 pour atteindre le montant de Fr. 1 027 751.60 qui permet de servir un dividende de 5% aux sociétaires.

Le capital est de Fr. 12 315 250 et les réserves atteignent Fr. 2 063 026.20.

Le caractère mutualiste de l'établissement trouve son expression dans l'affectation, à la fin de l'exercice 1968, de Fr. 118 946.— aux œuvres philanthropiques et aux Sociétés de Secours Mutuels.

Advertisement for bouillabaisse from Rôtisserie du Bois-Noir, Saint-Maurice. Includes phone number 026) 8 41 53.

MARTIGNY

Cinéma d'art et d'essai: « MADEMOISELLE »

Tony Richardson a réalisé « Mademoiselle » d'après un scénario original que Jean Genêt avait écrit à l'intention de Jeanne Moreau, il y a plusieurs années: dans un petit village de Corrèze, les paysans vivent repliés sur eux-mêmes, préoccupés par leurs terres.

Une fois par an, pendant quelques semaines, le village est envahi par des ouvriers étrangers. L'un d'eux, Manou, est le point de mire des femmes. Les passions se déchènent peu à peu contre lui, par jalousie, à la suite d'une série de catastrophes étranges. Il faut un responsable, et Manou est tout désigné.

Pendant ce temps, la véritable coupable tire un étrange plaisir lorsqu'on le suspecte. La colère des paysans s'intensifie.

MARTIGNY

Le Ski-Club aux Diablerets

Profitant de la fête de la Saint-Joseph, les membres du Ski-Club de Martigny se rendront dans la région des Diablerets pour s'adonner à leur sport favori.

Loto des Eglises

Le loto en faveur des églises à construire aura lieu le 18 mars prochain dans la salle du Casino-Etoile. C'est semble-t-il le dernier loto de la saison, qui comme partout ailleurs, comprend des manifestations similaires en quantités industrielles...

Concert du Chœur d'hommes

La soirée annuelle du Chœur d'hommes se déroulera samedi soir 15 mars 1969, à 20 h. 30, dans la grande salle du Casino-Etoile, sous la direction de M. Léon Jordan. Le programme comprend les œuvres les plus diverses et les plus éclectiques, notamment de Léon Jordan, Carlo Boler, Jean Daetwyler, Edgar Voirol, etc. Relevez que la société amie « L'Echo d'Arbi-

Memento

Police (cas graves) (027) 2 56 56 Ambulance (pour tout le Valais) (027) 2 61 61

MONTHEY

Service médical (025) 4 28 22 et 4 11 92 Pharmacie de service: Coquiz (025) 4 21 43 Urgence soins dentaires: samedis, dimanches et jours fériés se renseigner au No 11

SAINT-MAURICE

Pharmacie Gaillard (025) 3 62 17 Urgence soins dentaires: samedis, dimanches et jours fériés se renseigner au No 11

MARTIGNY

Service médical (026) 2 26 05 Pharmacie de service: Vouilloz (026) 2 21 79

SION

Service d'urgence en ville No 11 Pharmacie de service: de Quay (027) 2 10 16 Hôpital régional (027) 3 71 71 Permanence médicale assurée pour tous les services Horaire des visites aux malades: tous les jours de 13 à 16 h. Carrefour des arts: exposition de peinture contemporaine, huiles, dessins, lithographies. Jusqu'au 21 mars.

SIERRE

Service médical (027) 5 06 21 et 5 07 03 Pharmacie de service: Chastonay (027) 5 14 33

Advertisement for Cinemas with a large stylized 'C' logo.

ETOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 16 - 16 ans révolus Immense succès = Prolongation LE GENDARME SE MARIE avec l'irrésistible Louis de Funès

CORSO - Martigny

Ce soir jeudi - 16 ans révolus FESTIVAL DU FANTASTIQUE Deux films au même programme: 1. L'EMPREINTE DE FRANKENSTEIN 2. LES MAITRESSES DE DRACULA Vendredi 14 et samedi 15: deux nouveaux programmes

MICHEL - Fully

Aujourd'hui: RELACHE Vendredi et dimanche - 18 ans révolus FESTIVAL DU FANTASTIQUE Samedi 15: RELACHE

Ils décident de faire eux-mêmes la loi et de poursuivre Manou. Mais Mademoiselle, errant dans la campagne, le retrouve avant eux...

La réussite des précédents films de Tony Richardson, « Un goût de miel » et surtout « Tom Jones » lui permit de réaliser « Mademoiselle » avec toute sa personnalité. Parce que l'argent n'intéresse Richardson qu'en tant qu'instrument de liberté, parce qu'il lui permet une grande liberté, il veut l'utiliser pour sa liberté artistique.

« Mademoiselle » est un sujet audacieux. C'est la vie secrète et les penchants inavouables d'une jeune femme que tout un village respectait... parce qu'il ne la connaissait pas vraiment. C'est aussi la plus « scandaleuse » création de l'incomparable actrice qu'est Jeanne Moreau.

gnon», de Collonges, sous la direction de Léon Richard, participera à cette manifestation en témoignage d'amitié de la participation du Chœur d'hommes de Martigny à sa dernière soirée, à Collonges.

Enfin, les cinq frères Schmidt, de Chemin-Dessous, bien connus, interpréteront les meilleures chansons de leur répertoire.

CHAMPERY

Menuisiers, ébénistes et charpentiers se réuniront pour fêter leur patron

Saint-Joseph est le patron des ouvriers du bois. C'est pourquoi le 19 mars est toujours choisi comme jour de l'assemblée générale des menuisiers, ébénistes et charpentiers qui se réuniront cette année à Champéry. Le groupe folklorique « Champéry 1830 » se produira pendant le banquet, à l'Hôtel suisse, qui fera suite à la séance administrative qui s'ouvrira dès 9 h. 30, à l'issue de l'office divin à l'église de Champéry.

L'Association valaisanne des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers est présidée par M. Georges Morisod.

REX - Bex

Du jeudi au dimanche - 20 h. 30 - 16 ans rév. Michel Simon, Serge Gainsbourg, Marie Dubois dans

CE SACRÉ GRAND-PÈRE

MONTHEOLO - Monthey

Tél. (025) 4 22 60 De jeudi à dimanche Espionnage plus rythme plus humour

PAS DE ROSE POUR OSS 117

16 ans révolus - Soirée 20 h. 30

PLAZZA - Monthey

Tél. (025) 4 22 90 De jeudi à dimanche, 20 h. 30 - 18 ans rév.

LA VALLÉE DES POUPÉES

LUX - Sion

Du mercredi 12 au dimanche 16 Rod Steiger, Virna Lisi dans

LA FILLE DU GÉNÉRAL

Dimanche matinée 15 h. - 16 ans révolus

CAPITOLE - Sion

Tél. (027) 2 20 45 Jusqu'au dimanche 16 mars Jean-Claude Berck, Perlette Pradier dans

JUDOKA

agent secret exceptionnel - 18 ans révolus Dimanche, matinée 17 heures Film italien

GLI INVINCIBILITE TRE

ARLEQUIN - Sion

Tél. (027) 2 32 42 Du lundi au dimanche 16 mars - 16 ans rév.

LE TATOUÉ

Matinée dimanche 15 h.

Advertisement for LE CONFÉDÉRÉ, a daily newspaper. Includes details about its content, subscription rates, and contact information.



FOOTBALL

Double derby romand à Genève et Sion

Zurich en sérieux danger à Berne contre Young-Boys

La dernière journée du championnat suisse de football n'a pas apporté de grands changements quant au classement de LNA. Une chose cependant devient quasi certaine: la lutte pour la première place se circonscrit entre trois formations, Lausanne, Lugano et, à moindre titre, le F.C. Zurich.

Dimanche, toutes les trois seront en déplacement. Elles connaîtront certainement des fortunes diverses. En effet, Lugano n'aura pas de difficultés à Lucerne, où la lanterne rouge est d'ores et déjà résignée. Par contre, Lausanne, à Sion, ne sera pas à noces. Les Valaisans, revigorés par 3 points en deux rencontres, rendront la vie dure aux hommes de Vonlanthen. Pourtant, Lausanne ne peut se permettre de perdre. Le troisième larron, lui, pourrait bien laisser des plumes à Berne. Sur son terrain, Young Boys est redoutable et Zurich ne semble pas prendre sa tâche au sérieux. En queue, la situation devient inquiétante pour Grasshoppers, avant-dernier. Skiba doit être dans ses petits souliers. Les « Sauterelles » ont l'obligation de récolter des points. Sur leur terrain contre Bâle, un partage de l'enjeu semblerait équitable. Pour l'avant-dernière place, les rencontres Bellinzzone-Bienne et Saint-Gall-Winterthour auront une grande importance.

LES LEADERS SE RENCONTRENT A FRIBOURG

En LNB, la situation est nettement plus claire, tout au moins en ce qui concerne la tête. Wettingen et Fribourg sont bien partis pour gagner leurs galons dans l'élite. Cinq points sur le troisième est une avance considérable, qui pourrait bien être maintenue jusqu'à la vingt-sixième journée. Pourtant, ces deux formations en décourront dimanche à Fribourg. Le duel s'annonce serré et sans pitié. L'autre équipe romande qui pouvait prétendre aux honneurs semble irrémédiablement distancée. Xamax, malgré ses vedettes, est de plus en plus décevant. Dans les dernières positions, la lutte est farouche. Baden et UGS devront cravacher ferme pour remonter la pente. Ils seront également opposés dimanche dans une rencontre qui n'apportera rien au football, mais dont l'importance est capitale.

BELLINZZONE-BIENNE

Outre-Gothard, les points deviennent de plus en plus difficiles à décrocher. Bien des formations cotées en ont fait l'expérience. Bienne n'a plus perdu depuis le 26 octobre. Pourtant, il doit s'attendre à baisser pavillon.

GRASSHOPPERS-BALE

La forme des « Sauterelles » n'est pas du tout brillante. Deux défaites consécutives les mettent en face de la triste réalité. Pour quitter cette position peu avantageuse, Grasshoppers doit battre Bâle. Vu la tenue des visiteurs ces temps derniers, c'est dans l'ordre possible des choses.

Lucerne encaisse défaite sur défaite. Ce n'est pas contre Lugano qu'il parviendra à recouvrer l'espoir. Avec 6 points, la lanterne rouge est d'ores et déjà condamnée.

LUCERNE-LUGANO

Lucerne encaisse défaite sur défaite. Ce n'est pas contre Lugano qu'il parviendra à recouvrer l'espoir. Avec 6 points, la lanterne rouge est d'ores et déjà condamnée.

SAINT-GALL-WINTERTHOUR

Les deux formations sont mal classées. Saint-Gall aura l'avantage du terrain. Mais il ne sait pas toujours en profiter.

thour a récolté 3 points en deux rencontres, mais ne semble pas à même de rééditer son exploit contre Grasshoppers.

SERVETTE-CHAUX-DE-FONDS

Derby romand Les deux équipes ne peuvent pas se permettre d'évoluer décontractées. Dimanche passé, le club de la capitale horlogère a été contraint de rester au repos. La forme du jour sera donc déterminante.

Pronostic : 1 x 2.

SION-LAUSANNE

La venue d'un nouvel entraîneur a stimulé Sion. Il était temps. Contre Lausanne, les Valaisans ne partent pas battus d'avance. En effet, la formation de la Pontaise connaît passablement de difficultés lorsqu'il s'agit de jouer à l'extérieur.

Pronostic : 2 2 x.

YOUNG BOYS-ZURICH

C'est la rencontre la plus importante de ce week-end. Contre Servette, Zurich n'a pas été très spectaculaire. Young Boys a perdu à Lugano sur un score honorable. Le vaincu perdra toutes ses chances quant à l'attribution du titre.

Pronostic : 1 x 2.

BADEN-UGS

Les Genevois viennent de réaliser deux nuls de suite. Pourquoi pas un troisième? La lutte sera chaude, la dernière place étant le lot du perdant.

Pronostic : 1 1 1.

CHIASSO-SOLEURE

Soleure vient de subir par deux fois la loi de ses adversaires sur son terrain. Outre-Gothard, il ne peut donc pas espérer beaucoup. Le banco paraît donc s'imposer.

Pronostic : 1 1 1.



BALLABIO N'EST PAS CONTENT

et, si l'équipe suisse joue à Lisbonne comme elle a joué contre Bayern Munich, elle risque de dire adieu définitivement à la possibilité d'aller aux championnats du monde, au Mexique.

Voici deux attitudes de Ballabio lors du match d'entraînement de notre équipe nationale contre Bayern Munich, match gagné 4 à 1 par les Allemands.

(Photo ASL.)

FRIBOURG-WETTINGEN

Le choc du jour. Décidément, Wettingen étonne ses plus chauds partisans. Ses performances sont remarquables. Cette continuité vaudra certainement aux deux équipes de gagner l'élite de notre football. Dans ce match, pas de net favori.

Pronostic : x x x.

GRANGES-YOUNG FELLOWS

En perdant à Mendrisio, Granges est tombé dans le trio de queue. Les Soletois ne possèdent plus la belle forme de la fin du premier tour. Young Fellows, quant à lui, remonte la pente. Un résultat nul pourrait donc bien sanctionner le coup de sifflet final.

Pronostic : x x x.

THOUNE-ETOILE CAROUGE

Carouge s'est bien adapté au tempo de la LNB. Par contre, Thoune est bien irrégulier. Même l'avantage de jouer devant son public ne force pas le pronostic en sa faveur.

Pronostic : x x 1.

XAMAX-BRUEHL

Deux défaites consécutives relèguent Xamax au rôle d'arbitre. On pouvait s'attendre à mieux d'une formation dans laquelle évoluent plusieurs vedettes. Il est vrai que la malchance n'a pas épargné Brunnenmeier. Notons toutefois le banco pour les gens du bout du lac.

Pronostic : 1 1 1.

M.H.

Ovronnaz SKI-SOLEIL à la portée de chacun

Boxe MARTIGNY Ancien hall de gymnastique Sélection : Valais - Aoste avec G. Rouiller, trois fois champion suisse

Table of stock market data for Bourse de Lausanne and Bourse d'Amsterdam.

Table of stock market data for Bourse de Zurich.

Table of stock market data for Bourse de Geneve and Bourse de Francfort.

Table of stock market data for Bourse de Bâle, Bourse de Milan, BILLETS DE BANQUE, and HORS BOURSE.

BOXE Avant le combat Cooper - Tomasoni. FOOTBALL Sélection des juniors. HOCKEY SUR GLACE. TENNIS Création d'une coupe d'Europe. Liqueur à base de Cognac et d'Orange.

Les cours de la bourse nous sont obligamment communiqués par la Banque Cantonale Vaudoise.





# Le « GRAND SOIR » de Gérard Gessler

Gérard Gessler a commenté en long et en large une émission de télévision... qui n'a pas eu lieu. Il appelle ça une erreur. Il est permis à chacun de se tromper. Mais pas de tromper autrui. C'est ce qu'a fait Gérard Gessler et, en termes courants judiciaires, une telle action ne s'appelle pas une erreur, mais un faux témoignage. Nuance... Tout ceci démontre avec quelle objectivité il faut considérer les avis de ce soi-disant témoin de l'actualité pris en un instant probant flagrant délit. Le « grand soir » de Gérard Gessler, c'est celui où il exprima avec des trémolos de sa voix ses impressions sur un spectacle qui n'eut pas lieu. Le comble, c'est que pour s'excuser, ce même Gérard Gessler parle de la « collusion existant entre certains petits copains d'une part, de la radio et de la TV et, d'autre part, de la presse écrite, surtout vaudoise et genevoise ». Et qu'il accuse la mafia des cocos chéris de... pourrir l'opinion publique ». Je laisse à cette opinion publique si objectivement informée par Gérard Gessler le soin de juger. Pour ce qui concerne les injures qu'il lui décerne, il aura à répondre ailleurs que devant le public. Je n'en dis pas plus. Ce qui intéresse ce public, par contre, est de comparer l'avis de Gérard Gessler sur une émission qu'il a — peut-être — suivie à la télévision, à celui d'un journal que personne ne soupçonnera d'exprimer des idées gauchisantes puisque Gérard Gessler fut l'un de ses collaborateurs : La « Tribune de Genève ».

Il s'agit de M. Maurice Clavel, dont la présence à cette émission « Profils » continue à exciter la bave de nos chasseurs de sorcières, à commencer par Gérard Gessler qui poursuit de sa hargne et de ses insultes gratuites cet homme coupable de n'avoir pas laissé le dernier mot à son rédacteur en chef vénéré. Voici ce qu'écrivait, au lendemain de cette émission, la « Tribune de Genève ».

Une heure avec Maurice Clavel, entre une fin d'émission et une autre en direct pour le soir, c'est déboucher, au fil d'une conversation qui semble décousue, disparate, sur l'actualité la plus vivante et la plus présente, au cœur et à l'esprit, parce qu'elle va au-delà de son aspect événementiel pour en saisir sa signification profonde.

Clavel écrit à Combat « je me force à plus de 60 lignes pour que cela fasse un seul bloc, un pavé, que les lecteurs peuvent lire d'un seul jet et recevoir ainsi le texte en plein visage sans avoir à tourner la page » et au Nouvel Observateur ou hebdomadairement il « chronique » sur le TV journaliste, oui, mais philosophe surtout, il est agrégé de philosophie et enseignait au Lycée Buffon : jusqu'au 11 mai, s'empresse-t-il d'ajouter, parce qu'après ce n'était plus possible. » Après c'est mai, c'est la révolte des étudiants, les enrégés. Après c'est un homme nouveau qui apparaît, qui se relève, après c'est aussi la vie qui continue.

## Un converti récent

Clavel, c'est un chrétien qui s'affirme comme tel : « Vous savez, je suis converti depuis quatre ans seulement, et là, j'ai encore tout à découvrir ». A voir, car à lire ses papiers, même si sa science est neuve, son intelligence montre des intuitions qui vont très loin, avec des échappées prégnantes sur Kierkegaard, Nietzsche, Claudel, Bernanos, au cœur même des problèmes existentiels de l'homme.

— Parmi le jet foisonnant de vos textes, on a parfois du mal à discerner ce qui constitue le noyau essentiel de l'écrivain philosophe-polémiste que vous êtes.

— Tant mieux. Moi-même, je ne sais pas qui je suis, et c'est sans doute mieux ainsi.

— Pourtant les journaux dans lesquels vous écrivez marquent leurs collaborateurs.

## Rupture avec le gaullisme

— Oui, c'est ainsi. C'est l'affaire Ben Barka qui fut le détonateur, le révélateur. J'étais gaulliste. Oh ! pas sur tous les points, ni perpétuel, ni inconditionnel. L'affaire Ben Barka, une telle boue, non ce n'était plus possible. J'ai tout rompu, j'ai tout cassé, et le Nouvel Observateur, c'est aussi l'histoire d'une amitié, d'une confiance entre Jean Daniel et moi. Après l'affaire Ben Barka, il m'a demandé de tenir la chronique de télévision.

« Intéressante cette chronique, parce que c'est à travers le petit écran que le monde m'apparaît et me fait réfléchir. Non pas pour esthétiser, mais regarder au niveau terre à terre, pour y déceler les lignes de force, pour cerner les hommes. Ma première chronique s'appela « Dans le Boa » et la seconde « Veau et Macédoine ». Nourriture et digestion, je n'ai pas été long à comprendre ce que tout cela valait. Ces mots ont été repris depuis lors. J'ai senti venir mai avec quelques autres, comme Viannson-Ponte, mais on n'était pas nombreux. »

— Etes-vous toujours en contact avec les jeunes ?

— Plus que jamais. Ils viennent me trouver, surtout ceux de lettres, philosophie et sociologie. Les plus politisés.

— Si vous aviez à définir « mai », comment le feriez-vous ?

— Une secousse née dans l'inconscient collectif occidental, un retour de l'esprit, un pari. L'esprit, mort ou increvable et puis l'explosion qui est violence anarchique mais aussi paix profonde, joie globale, commune et communautaire. Le sentiment « d'ex-ister ». Se tenir dedans et dehors. Oui, cela me fait penser à la joie, celle de Bernanos, celle qui va outre les apparences, celle qui débordé au-delà de tout, au-dedans et au-dehors de l'être. Après la secousse, la répression, mais pas forcément la régression.

## Expulsé de RTL

— Vous avez eu une histoire avec Radio-Luxembourg ?

— J'ai été purement et simplement expulsé. Expulsion à laquelle j'ai contribué en me tenant à l'écart de l'affaire. J'ai refusé le congé d'un mois, fastueux, qu'on m'offrait. Mais ça n'a plus aucune importance.

— Votre travail de journaliste vous accapare-t-il au point de devoir vous y consacrer totalement ?

— Non, je suis en train d'écrire un ouvrage de philosophie. Suite aux réflexions de lecture de Michel Foucault, réflexions

où j'essaie l'homme dans le contexte de notre monde moderne, dans ses liaisons, ses racines, ses prolongements, dans ses mutations. On assiste à la transformation du monde. Il faut tenter de le comprendre. J'ai beaucoup à dire.

## Il psychanalyse le monde

L'impression qu'on retire de ce court entretien ? Clavel est un homme d'une grande carrure intellectuelle incontestable. Rien d'un bluffeur. Visionnaire, prophète, poète, philosophe, polémiste. Verbe vif, riche, rapide. Sa parole devance sa pensée. Il faut le suivre et ce n'est pas toujours facile, il maieutique le monde, il le psychanalyse. Homme de notre temps, il est tout le contraire du ron-ron auquel on est si habitué et que des jeunes le suivent. L'écouter, aillent chercher auprès de lui encouragement, réconfort, lumière, on le comprend aisément. Maître à penser et probablement maître à aimer (la philosophie s'entend), cela ne se rencontre pas tous les jours.

Paul KLEIM.

Tout commentaire est superflu. Le public peut juger sur pièces et supposer que Paul Kleim connaît M. Maurice Clavel et qu'il a suivi l'émission, alors que pour Gérard Gessler, la possibilité d'une « erreur » n'est pas exclue...

P. A.

## Une mention « calories » sur les étiquettes

A l'avenir, les étiquettes seront de plus en plus explicites. Une commission fédérale, celle de la consommation, a pour tâche d'étudier cette question.

Que désire savoir l'acheteur ? Il a besoin d'être mieux informé. Mais, l'essentiel ne consiste pas seulement à lui fournir des données, encore faut-il qu'il puisse les comprendre.

Nous vivons une époque où tout le monde a peur de grossir, où les régimes sont rois, l'obésité synonyme de maladie et pourtant peu de consommateurs sont capables de donner une définition de la « calorie », ce mot qui les fait frissonner. C'est pour cette raison que plusieurs organisations désirent d'abord obtenir sur tous les emballages un poids, une date et la composition du produit, trois notions faciles à saisir. Quant aux autres indications, comme la valeur énergétique, elles viendront plus tard.

Nous savons qu'il existe aux Etats-Unis des restaurants où l'on ne choisit pas son menu d'après ses envies, mais selon le nombre de calories et la teneur en vitamines des mets. L'exemple mérite-t-il d'être suivi ? Une diététicienne nous affirme que cela ne sert à rien. Ses expériences lui ont démontré qu'il importe d'abord de mieux éduquer le public, de lui inculquer des notions élémentaires de diététique pour lui apprendre à doser les divers aliments. Cette information-là doit précéder celle qui parviendrait aux consommateurs par le truchement des étiquettes. Agir autrement, c'est embrouiller l'esprit des ménagères. En revanche, un tel raisonnement ne s'applique pas aux aliments diététiques. Les personnes qui en achètent sont en général renseignées et pourraient utiliser à bon escient des indications sur les calories.

Des arguments techniques empêchent également de donner suite à toutes les suggestions qui sont émises : la surface des étiquettes est limitée, certaines explications exigent une traduction en plusieurs langues, l'information ne doit pas rencherir le produit et trop d'acheteurs ne lisent pas ce qui figure sur l'emballage.

Vouloir mieux informer est un but louable, mais, parallèlement, il faut alors former les consommateurs pour qu'ils puissent bénéficier des efforts fournis en leur faveur.

Daniel FAVRE.

## informations pratiques

### C'est le moment de penser au jardin

(A. P.). — C'est en hiver que les paysannes ont le plus de temps pour faire un tour dans le jardin et d'y réfléchir à ce qu'elles voudront changer pour l'été prochain. C'est aussi pour elles le meilleur moment pour se faire entendre et aider par leurs maris.

Il s'agit de couper à hauteur des yeux la haie devenue trop haute et portant trop d'ombre et d'en rajouter la forme. Il faut épanner tout au long de celle-ci, sur un demi-mètre de large, un engrais organique (par ex. Idéal Zofingue) dans une proportion de 200 grammes par mètre carré et l'on recouvrira la terre de fumier de vache. Cette fumure permettra à la haie de bien partir au printemps. Si on se donne la peine de l'arroser à fond, au moyen d'un tuyau, en avril, mai et juin, la haie se regarnira bientôt et remplira beaucoup mieux son office, parce qu'elle sera aussi fournie à son pied qu'à sa tête.

Les bouleaux, les sureaux et les auneaux sont les « pirates des jardins » : on ne peut rien faire pousser de sérieux au-dessus de leurs racines, en tout cas pas le gazon. C'est le moment d'enlever ces arbres avec leurs racines, s'ils sont devenus trop grands, de remplir le trou laissé avec de la bonne terre à gazon et d'y planter un arbuste quelconque, un lilas par exemple, qui portera de magnifiques fleurs. Quant aux arbustes que l'on veut conserver, il convient de les tailler maintenant. A ceux qui fleurissent au printemps, comme les lilas, les *torsythia* et les *pommiers du Japon*, il faut couper les rameaux trop faibles, mais ne toucher que le moins possible aux branches de moins de trois ans. Les arbustes qui fleurissent en été ou en automne, comme les *Illas d'été*, supportent un élagage plus important.

Il ne faut pas tailler les hêtres et les érables, mais leur laisser d'emblée assez de place pour qu'ils puissent se développer sans gêner les plantes voisines.

## ZERMATT

# L'hélicoptère rate son atterrissage et tombe

Mercredi matin, l'hélicoptère d'Air-Zermatt effectuait des transports de passagers de la célèbre station au glacier du Théodoule. Peu avant midi, pour une raison inconnue, l'appareil se plaqua violemment

au sol au moment de se poser sur le glacier.

Par chance, ni le pilote ni les passagers n'ont été blessés. En revanche, les dégâts matériels sont importants.

## MONTHEY

# Le budget 1969 au Conseil général

Le Conseil général de Monthey vient de se réunir sous la présidence de M. Jean-Pierre Chappuis. Le principal objet à l'ordre du jour était l'examen et l'approbation du budget 1969. Plusieurs membres de l'exécutif étaient présents, dont M. Edgar Bavarel, président.

Celui-ci eut d'ailleurs à combattre certaines idées émises dans tous les partis, mais principalement du côté des minoritaires, socialistes et conservateurs.

Nous pensons ici à la commission d'organisation mixte des deux conseils, qui sera bientôt créée et dont le but sera de faciliter la réorganisation de l'administration communale. M. Bavarel s'opposa à ce que cette commission soit un organe de contrôle de l'exécutif. Dans ce cas, le Conseil général outrepasserait largement les droits qui lui sont reconnus par la loi valaisanne : il faut bien savoir que le Conseil général n'est pas un organe législatif, à l'instar du Grand Conseil par exemple.

Toujours est-il que le principe de cette commission fut accepté à l'unanimité. Les modalités de son fonctionnement seront convenues entre les trois groupes du Con-

seil général, prochainement. D'autres points d'importance furent encore soulevés durant l'examen de ce budget, des inquiétudes ont notamment été exprimées au sujet de l'accroissement constant des charges, face à la plus modeste progression des recettes. Mais à une époque où le domaine public se voit confier des tâches toujours plus importantes, le gonflement des dépenses est inévitable. N'empêche qu'on a parlé d'économies potentielles, assez problématiques pourtant, dans une ville en constante expansion.

Les minoritaires ont aussi réclamé une meilleure information en faveur du Conseil général, de la part de l'exécutif. Cela fut admis avec quelques réserves, car le Conseil général n'est pas nécessairement concerné par ce qui se passe dans l'administration. Il y eut aussi quelques accrochages au sujet de la répartition de la manne communale, particulièrement au chapitre des sociétés. On a aussi réclamé une utilisation plus fonctionnelle des abattements, facile à dire, mais il est difficile de s'arranger avec les autres communes du district, à majorité différente.

Les services industriels ont aussi attiré l'attention des conseillers généraux. Les SI sont en pleine réorganisation : les réseaux de distribution de l'eau et de l'électricité sont à revoir, et de gros investissements sont à prévoir dans ce domaine. Au vote, le budget fut accepté sans opposition, avec quelques abstentions. Restaient encore à l'ordre du jour, six transactions entre la commune et des particuliers : elles furent admises sans opposition. On peut conclure en disant que le Conseil général a bien travaillé lors de cette séance qui a duré deux bonnes heures, et ceci d'une manière correcte.

P. P.

## Football

### Au programme du week-end

#### Samedi 15

Juniors C : Sierre II - Salquenen.

#### Dimanche 16 :

Sierre - Collombey, Saxon - Saillon, Vouvry - Port Valais, Salquenen - Rarogne, Saint-Maurice - Saint-Léonard.

#### TROISIEME LIGUE

##### Groupe 1 :

Chalais - Viège, Saint-Léonard II - Viège, Chippis - Savièse, Lalden - Lens, Brigue - Grône.

##### GROUPE 2 :

Ardon - Nendaz, Fully - Muraz, Martigny II - Saint-Gingolph, Vionnaz - Conthey.

##### Quatrième ligue :

Viège II - Steg II, Grône II - Ayent, Lens II - Chippis II, Agarn II - Granges, Grimisuat II - Montana, Salquenen III - Sierre II, Granges II - Nax, Nendaz II - Evolène, Ayent II - Grimisuat, Erde II - Savièse III, Bramois - Conthey II, Leytron II - Châteauneuf, Arbaz - Chamason, Riddes II - Leytron, Evionnaz II - Orsières II, Troistorrens II - Vollèges, Port-Valais II - Troistorrens, Vouvry II - Collombey II, Muraz II - Martigny III, Evionnaz - Saint-Maurice II, Vionnaz II - Massongex.

##### Juniors interrégionaux A 1

Bienne - Martigny, Fribourg - Etoile Carouge, Granges - Chaux-de-Fonds, Xamax - Sion, Lausanne - Servette.

##### Juniors interrégionaux A 2

Bevey - Saint-Maurice, Fully - Sierre, Concordia - Lausanne-Urania, Malley - City, Stade-Lausanne - Onex.

##### Juniors A - 1er degré

Nendaz - Naters, Lens - Grône, Conthey-Sion II.

##### Juniors A - 2e degré

Agarn - Saint-Léonard.

##### Juniors B

Ayent - Evolène, Savièse - Grimisuat, Vernayaz - Vollèges, Leytron - Martigny, Fully - Orsières.

##### Coupe des juniors B de l'AVFA

Quart de finale : Sion - Agarn.

meubles

Reichenbach & Cie SA Sion

Fabrication - vente - expositions  
Agencement, décoration d'intérieur  
Meubles rustiques, modernes, style

Griottine

FINE LIQUEUR  
AUX GRIOTTES DU VALAIS

MARTIGNY



# La session des Chambres fédérales

## ◆ Le Conseil des Etats adopte la loi sur la défense

## ◆ Révision du Code pénal au Conseil National

### Loi sur la défense

BERNE. — Le Conseil des Etats a adopté mercredi la nouvelle « Loi sur la défense » (sous-entendu : défense générale, par opposition à la défense purement militaire). Cette loi crée des organes chargés de coordonner les activités de tous les services de l'administration fédérale s'occupant de la Défense nationale (DMF, protection civile, défense économique, contre-espionnage, etc.). Ces organes devront conseiller le Conseil fédéral, ils sont donc consultatifs.

Le projet s'est heurté à l'opposition de certains députés romands et notamment de M. Louis Guisan (libéral, Vaud), qui a mis en doute sa base constitutionnelle et qui a estimé superflu ce nouveau système.

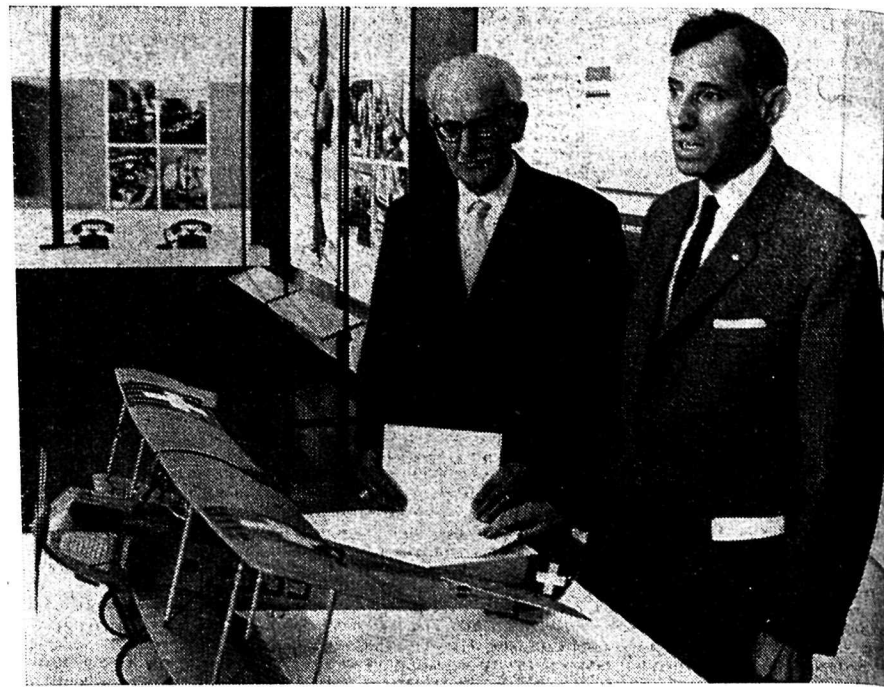
M. Gnaegi, chef du Département militaire, a cherché à rassurer M. Guisan, disant notamment qu'il n'est nullement question de nommer une sorte de « général civil ». L'entrée en matière fut votée par 31 voix contre 2, et le projet fut adopté par 30 voix sans opposition, mais avec des abstentions.

### Code pénal suisse

Le Conseil national, de son côté, a poursuivi la révision partielle du Code pénal suisse, révision qui porte surtout sur les diverses formes de détention. Il a d'abord décidé de porter de un à deux ans le maximum de la peine pouvant donner droit au sursis. Plusieurs députés socialistes sont ensuite intervenus pour proposer des me-

sures destinées à rendre plus humain le sort des condamnés. Ainsi, M. Baechtold (Vaud) voulait que la révocation du sursis soit très exceptionnelle : il fut battu par 63 voix contre 24 voix. M. Gerwig (Bâle) a proposé que l'internement soit réservé aux criminels particulièrement dangereux. Son amendement fut également rejeté. Enfin, M. Ziegler (Genève) aborda de front le problème délicat de la vie sexuelle des détenus. A son avis, on devrait autoriser les prisonniers à rencontrer parfois, dans l'intimité, leur femme ou leur fiancée. Le député genevois n'a toutefois déposé aucun amendement.

Un autre député socialiste, M. Vetsch (soc., Saint-Gall) a eu plus de succès : il a obtenu qu'on élimine du Code pénal toute mention de la privation des droits civiques, mesure qui, a-t-il dit, fait obstacle à la réintégration des détenus libérés. A vrai dire, le vote a été acquis à une très faible majorité, et le petit nombre de conseillers présents dans la salle donne à penser que la situation pourrait être renversée au Conseil des Etats.



50 ANS DE POSTE AÉRIENNE EN SUISSE

A Lucerne, a été inaugurée une importante exposition à l'occasion du premier vol postal en Suisse.

C'est le 30 avril 1919 que le premier avion postal quittait Zurich pour aller à Lausanne, après un arrêt à Berne.

L'exposition commémorative, qui a lieu au Musée des transports, à Lucerne, permet aux visiteurs de se faire une idée des progrès accomplis.

Voici Max Bucher, à gauche, qui a effectué le premier vol de nuit en Suisse devant le « Haefeli DH 3 » qui servit au premier vol postal. A droite, M. Waldi, directeur de la Maison suisse des transports.

## Le canton des Grisons pose sa candidature pour les Jeux olympiques d'hiver 1976

COIRE. — Dans une lettre adressée au Conseil fédéral, le Petit Conseil des Grisons a fait savoir que les pourparlers entamés avec les divers milieux intéressés à l'obtention d'une candidature unique pour les Jeux olympiques d'hiver 1976 ont été couronnés de succès et que le choix de la candidature grisonne est tom-

bé sur St-Moritz, station qui dispose d'une grande expérience dans le domaine de la tradition olympique. Le gouvernement cantonal des Grisons demande dès lors au Conseil fédéral de soutenir la candidature unique des Grisons en chaque occasion qui pourra se présenter.

## Fédéralisme et centralisation

LAUSANNE. — On lit, dans le « Service d'information des groupements patronaux vaudois » :

Lorsqu'il s'agit de la France, les Suisses sont très capables d'observer les défauts de l'hypertrophie administrative et de la centralisation. Leur diagnostic est très sûr : Paris étant incompétent pour tout, l'économie privée et les autorités régionales sont paralysées. Mais, si la Confédération est en cause, les mêmes Suisses perdent leur belle lucidité. Ils croient dur comme fer que l'autorité fédé-

rale suisse est seule en mesure de résoudre les problèmes. Pour sauver la France, il faut réduire les pouvoirs concentrés à Paris. Pour fortifier la Suisse, il faut rendre Berne responsable de tout.

Les empiétements de la bureaucratie sont aussi débilissants sur les bords de l'Aar que sur ceux de la Seine. L'appât des subventions animant le mécanisme de la centralisation, il serait ridicule de renforcer encore les moyens financiers du pouvoir fédéral. Il faut, au contraire, réserver aux cantons, beaucoup plus démunis, toutes les ressources possibles.

Le Service d'information des groupements patronaux vaudois cite une phrase tirée de l'« Utopia », organe du parti vaudois des paysans, artisans et indépendants : « Dans l'actuelle campagne d'élimination de vaches laitières, le règlement est souvent mal traduit, et l'on doit discuter en allemand, ces messieurs se refusant à rien préciser par des circulaires rédigées en français. »

## Problème du logement - Solutions radicales (I)

# L'appréciation de la situation

par J.-P. DELAMURAZ

Portrait du propriétaire par le locataire : affairiste sans scrupule, profitant de la pénurie d'appartements pour majorer ses loyers et faire payer aux petits le prix de la spéculation foncière.

Portrait du locataire par le propriétaire : revendicateur impénitent, ignorant tout des soucis des bâtisseurs, embrigadant sans réserve les partis et l'Etat dans la défense de privilèges immérités.

Tels sont les portraits que je découvre en filigrane dans les multiples proses sur le logement dont nous sommes gratifiés ces jours-ci.

Il faut bien commencer par nuancer ces portraits, sous peine de retomber dans un dialogue de sourds.

### Les propriétaires

D'abord les propriétaires. Dans notre régime d'économie libre, nous devons leur reconnaître cette vertu d'initiative qui les pousse à construire toujours davantage de logements — non seulement des résidences de luxe mais aussi des bâtiments ordinaires, mais aussi des HLM. Grimace narquoise des populistes : « Cette initiative dont vous parlez n'est rien d'autre que l'appât du gain ». Je n'aurai pas la mauvaise grâce de réfuter la notion du profit

au moment où les docteurs soviétiques s'efforcent de la réintroduire en économie collectiviste... Je dirai simplement qu'une décision de construire n'est pas dépourvue de risques ; ceux qui acceptent de les assumer peuvent être payés de retour mais il arrive aussi qu'ils connaissent l'infortune, sans qu'il y ait de leur faute. Cela mérite d'être rappelé.

Dans nos villes — et très particulièrement dans nos villes romandes —, le propriétaire apparaît sous les espèces du gérant qui agit le plus souvent pour le compte de sociétés immobilières anonymes et lointaines, bâties sur des capitaux dont le locataire ignore la provenance. La grosse majorité de ces gérants comme des propriétaires se comportent correctement, dans les strictes limites du droit et de la conscience.

Demeure, hélas ! une faible minorité d'irresponsables dont les abus et les maladrotes discréditent les propriétaires et gérants honnêtes, scandalisent justement les locataires touchés, portent des coups sensibles à la propriété privée elle-même.

C'est de cette minorité-là qu'il faut nous préserver. Moins pour son salut — qui nous importe peu — que pour la sauvegarde de principes auxquels nous tenons. Car si chacun est peut-être libre de scier avec allégresse la branche sur laquelle il est assis, il n'en a pas le droit dès le moment où sa chute entraînerait celle de ses semblables. J'en parlerai plus loin.

### Les locataires

Quant au portrait du locataire, il mérite retouche lui aussi. On n'est pas locataire par vocation. On le devient par nécessité. Je regretterai au passage — sans excuser l' — que les Romands soient moins esclaves que les Suisses allemands aux sacrifices matériels qu'impose l'accès à la propriété foncière et qu'ainsi les Romands eux-mêmes contribuent à la dépersonnalisation de la propriété immobilière, domaniale par les sociétés.

Cela étant, la grosse majorité des locataires n'ont pas pour réflexe inconscient de vitupérer les « possédants » ni de revendiquer à longueur d'année des aménagements somptuaires dans leur appartement. Mais ils demandent qu'en contrepartie de leur loyer, un niveau convenable de prestations leur soit assuré ; et conviendra que cela est juste !

Une des faiblesses de la représentation des locataires tient au fait que leur milieu n'est pas organisé. Les locataires apparaissent en ordre dispersé. Les associations auxquelles adhèrent quelques-uns d'entre eux ne sont nullement porteuses des intérêts de l'ensemble. Elles le sont d'autant moins que l'une est entièrement novatrice politiquement et qu'elle s'aliène du côté toute espèce de crédit.

Dans l'intérêt même du dialogue et de l'équilibre des forces, je souhaite l'élection d'une large représentation des locataires, libérée de tout sectarisme.

### L'actualité du problème du logement

En définitive, quels que soient les mentalités, les volontés et les moyens des propriétaires et des locataires, la nature des relations entre eux dépend principalement de l'état du marché du logement.

On admet qu'un marché relativement détendu, connaissant un certain pourcentage de logements vacants, offre les conditions voulues pour le libre jeu de l'offre et de la demande.

Ces conditions normales, nous les trouvons réunies aujourd'hui dans de multiples cantons. Ainsi cette ville vaudoise de la plaine du Rhône par exemple, où près d'un appartement sur dix est libre.

En revanche, les grands centres urbains sont loin de ces conditions normales :

	Logements vacants au 1er décembre		
	1962	1965	1967
Zurich	0,02 %	0,04 %	0,03 %
Bâle	0,01 %	0,08 %	0,05 %
Genève	0,07 %	0,36 %	0,28 %
Berne	0,03 %	0,06 %	0,19 %
Lausanne	0,01 %	0,12 %	0,48 %

Il y a donc eu un large effort de construction à Lausanne, notamment où la situation s'est améliorée de manière sensible grâce aux contributions des constructeurs privés et de collectivités publiques. Mais cet effort n'a pas permis d'aller beaucoup au-delà de l'extraordinaire expansion démographique des grandes améliorations.

Au total, la pénurie de logements lausannois est incomparablement moins aiguë aujourd'hui qu'il y a cinq ou huit ans. Elle n'est pas résorbée cependant.

Or tant qu'elle n'est pas, tant qu'elle ne dispose pas d'un volant de disponibilité, il est illusoire de prétendre livrer le marché au jeu libre et sain de l'offre et de la demande.

J'expliquerai ces jours prochains ce que nous proposons à ce sujet.

Jean-Pascal DELAMURAZ

Prochain article : Les Illusions officielles

## POUR TOUT VOUS DIRE

### Les meilleures affiches de 1968

Jusqu'au 30 mars, les 29 meilleures affiches de 1968 sont exposées à Zurich, sur l'Utoquai, près de Bellevue. Chacune de ces affiches a été primée par le Département fédéral de l'intérieur. Un jury les a sélectionnées parmi 487 œuvres présentées.

De ce spectacle varié et haut en couleur, on retient avant tout l'apparition de nouvelles signatures : celles des graphistes les plus cotés faisaient jusqu'à présent presque totalement défaut. D'autre part, une évolution marquée se fait jour, en particulier une tendance vers le réalisme, vers l'affiche informative traitant un thème précis.

### Premier coffre-fort électronique

On vient d'installer à Winterthur, dans le nouveau bâtiment abritant la Banque Hypothécaire et Commerciale, un coffre-fort électronique, le premier du genre dans notre pays.

Cette nouvelle réalisation suisse apporte d'indéniables avantages à la clientèle, en ce sens qu'elle supprime les formalités bancaires d'usage. Du « cockpit » de son pupitre de commande, dans le hall des guichets, une personne spécialement affectée à cette tâche peut à elle seule actionner toutes les commandes, tout en maintenant la chambre-forte sous une surveillance constante grâce à quatre « moniteurs » de télévision.

### Le jour « J » du Vevey-Mont-Pèlerin

Le vénérable tuniculaire qui gravit les flancs du Mont-Pèlerin parmi le vignoble de Chardonne s'est, comme on sait, entièrement rajoint. De nouvelles voitures Iringantes s'apprentent à prendre la relève de celles qui ont vaillamment subi des ans l'irréparable outrage et qui inaugureront à la fois le siècle et la ligne en 1900.

Quatre-vingts personnes pourront prendre place dans les nouveaux wagons et leur vitesse sera accrue d'un tiers.

Le grand jour du premier voyage est arrivé. Aujourd'hui, probablement en effet, les nouvelles unités sont mises en service. Il ne restait plus, hier soir, que quelques petites mises au point à faire.

### René Klopfenstein: de retour d'URSS

MONTREUX. — Le chef d'orchestre suisse René Klopfenstein, directeur du Festival international de musique de Montreux-Vevey, vient de rentrer d'une importante tournée en Union soviétique, où il se rendait pour la première fois. Il a donné des concerts dans les républiques de Russie (philharmonie de Leningrad), de Lettonie et d'Ukraine. Son succès a été très vif dans des œuvres romantiques de Schubert, Schumann et Bruckner qui sont relativement peu jouées dans ces pays.

### Incendie dans un hôtel d'Engelberg

ENGELBERG. — Mardi matin, un incendie s'est déclaré à l'Hôtel « Stop » d'Engelberg. Il a ravagé le restaurant et le buffet et a causé approximativement 100 000 francs de dégâts. Les pompiers, portant leur masque à gaz, ont pu sauver la plus grande partie de l'immeuble et préserver les maisons avoisinantes. Les causes de cet incendie restent jusqu'à maintenant inconnues.

### Qui veut accueillir des enfants algériens ?

Il y a en France un grand nombre de familles algériennes ; elles ont beaucoup d'enfants et s'entassent souvent à 5 ou 6 même 9 personnes dans l'unique pièce d'une baraque de bidonville, ou dans une chambre sans eau d'un hôtel meublé vétuste, souvent insalubre.

Cela signifie que les enfants couchent sur des matelas à même le sol ou dans le lit de leurs parents. Ils ne connaissent du monde extérieur qu'un escalier, un terrain vague ou un coin de bidonville.

C'est pourquoi, comme chaque année, les Unions Chrétiennes de Jeunes Gens, en collaboration avec la CIMADE (Service Océanique d'Entraide) organisent le séjour d'enfants algériens de 3 à 6 ans, pendant un ou deux mois d'été dans des familles de chez nous.

Devant la réussite de ces vacances familiales, l'an dernier — 100 enfants en ont bénéficié — nous attendons cette année encore une centaine d'enfants et nous souhaitons que de nombreuses familles s'annoncent pour les accueillir. Accepteriez-vous d'offrir des vacances dans votre foyer à un enfant qui en a besoin ?

Renseignements et inscriptions : Mme Elisabeth Etienne, Fleurettes 14, 1007 Lausanne, tél. (021) 26 14 94.

## La protection civile secoure les réfugiés

La protection civile est une organisation de protection en cas de catastrophes, qui doit apporter aide et assistance pour soulager les détresses provoquées par des hostilités, des éléments de la nature ou la négligence de l'homme. Les organismes locaux de la protection civile devront, dans un proche avenir, s'occuper également des réfugiés qui pourraient pénétrer sur notre sol en raison d'événements de quelle que nature qu'ils soient. L'afflux de réfugiés en provenance de Tchécoslovaquie et les expériences qui ont été faites dans ce domaine ont offert l'occasion au Département fédéral de justice et police, en collaboration avec l'Office fédéral de la protection civile, de rechercher les possibilités qui s'offrent d'aider le service d'assistance de l'armée et de la Croix-rouge suisses à accueillir les réfugiés en cas de situation particulière. C'est ainsi que l'on a préparé des directives qui prévoient la mise sur pied et l'organisation de centres d'accueil par la protection civile. L'assistance offerte comprend le logement et la nourriture, l'habillement indispensable, la protection juridique, l'hygiène et le bien-être des personnes accueillies. Les directives contiennent également des instructions concernant la situation juridique des réfugiés, leurs droits et leurs devoirs, ainsi que des prescriptions au sujet de l'installation et de l'exploitation des centres d'accueil. Les prin-

### Biennale internationale de la tapisserie à Lausanne

Du 12 juin au 28 septembre prochain, Lausanne va accueillir la 4e Biennale internationale de la tapisserie. Cette manifestation, organisée par le Centre international de la tapisserie ancienne et moderne (CITAM), réunira près de 90 artistes représentant 26 pays.

La 4e édition de la Biennale se propose de présenter la tapisserie d'aujourd'hui.



## Que tous les parents devraient savoir concernant les traumatismes crâniens de l'enfant

Si le cœur, autrefois organe noble, siège des sentiments, est en passe d'être ramené au rang d'outil perfectionné, de pompe interchangeable, le cerveau tire une nouvelle de son assimilation avec l'ordinateur. C'est l'organe-chef de qui dépend le bon fonctionnement de tous les autres sous-jacents : la moindre de ses atteintes est souvent synonyme de périls immédiats ou différés.

Dès la première minute de sa vie, l'enfant est exposé au traumatisme crânien. Nombre de troubles neurologiques de l'adulte sont la conséquence d'une naissance laborieuse et du traumatisme périnatal qui en est résulté. Dans la première enfance et pendant l'adolescence, les risques de traumatisme sont grands. Paradoxe de notre époque : on a fait reculer les maladies infectieuses, mais les traumatismes crâniens sont plus nombreux. C'est vrai que les progrès de la médecine permettent, dans une certaine mesure de limiter les dégâts.

### Conditions du traumatisme

Elles diffèrent selon l'âge : le nourrisson tombe de la table à langer, ou d'une chaise basculante. Vers 12-15 mois, lors de l'apprentissage de la marche, les chutes sont nombreuses : sur le siège, (ce qui peut entraîner un ébranlement, par contrecoup, de la masse encéphalique), contre un mur, un plancher, un radiateur, un meuble. Un peu plus tard, ce sont les chutes dans l'escalier ; à l'âge scolaire, ce sont les traumatismes lors des jeux, le heurt de deux crânes de garçons qui courent, les chutes de toboggan ne sont pas rares, non plus que sur le bord de la piscine. Les traumatismes par défenestration, moins graves qu'on pourrait le supposer, sont parmi les plus dramatiques, ainsi que ceux par chute de lits superposés. Plus tard encore, ce sont les terribles accidents d'adolescents circulant sur « deux roues ». A tous âges, les accidents de la route, du travail, etc.

Grossièrement, l'importance du dégât crânien est proportionnelle à l'importance du traumatisme, mais cette constatation générale souffre bien des exceptions. Tel enfant tombé d'un étage élevé s'en tirera sans grands dégâts cérébraux, tel autre, victime d'un traumatisme en apparence minime, présente une fracture du crâne et de graves dégâts. Cette constatation conduit à surveiller très attentivement tout traumatisme du crâne, même si l'accident semble mineur, car des complications sont graves, justiciables d'une intervention neurochirurgicale.

### Le méfier particulièrement des accidents survenus en fin de journée

L'enfant accidenté est relevé, « consolé » et couché. Il s'endort... et le lendemain matin on risque de constater que ce sommeil profond est en réalité un coma.

### Quels signes peuvent alerter les parents ?

Les vomissements sont très fréquents, ils sont d'autant plus inquiétants que tardifs. Les vertiges progressifs et l'obscurcissement de la conscience surtout différés ont une considérable importance et imposent de faire examiner l'enfant par un médecin. Il est bien évident que, sans attendre l'apparition d'un signe éloquent, tout enfant victime d'un traumatisme crânien doit être placé sous surveillance médicale et éventuellement neurochirurgicale.

Chez l'enfant jeune, la constatation d'une bosse mollasse, d'un hématome un ou deux jours après le choc, doit entraîner des examens : radiographie, électro-encéphalogramme.

Passés les premiers jours, trop souvent

la surveillance se relâche. Pourtant des complications peuvent survenir tardivement et nécessitent une surveillance régulière et rigoureuse. Des radiographies d'yeux, des tracés électro-encéphalographiques doivent être refaits et comparés aux premiers documents.

Certaines complications comme l'épilepsie post-traumatique sont très sérieuses mais restent rares. D'autres plus bénignes sont très fréquentes. Souvent, un enfant traumatisé, avec ou sans fracture, présente dans les semaines ou mois consécutifs, des troubles du caractère : agitation, instabilité, agressivité, colères violentes, passage du rire aux pleurs, manque de concentration, sommeil troublé, tardif, cauchemars, terreurs nocturnes.

L'attitude des parents est très importante : il ne faut pas sur-protéger l'enfant, ni sous-estimer l'ensemble de ces troubles. La patience de la famille sera mise à l'épreuve parfois pendant des mois.

### Attention aux écoulements par le nez

A la suite de certaines fractures discrètes du rocher, surtout de la partie antérieure de la base du crâne, des écoulements de liquide céphalo-rachidien peuvent survenir, intermittents, souvent longtemps après l'accident. Si l'on n'y prête pas attention, si l'on n'est pas averti, on risque de prendre pour un simple rhume cet écoulement de liquide clair. Sa survenue sans fièvre, par la même narine peut attirer l'attention, de même que l'apparition de maux de tête lorsque l'enfant se mouche : c'est un symptôme important, qui nécessite un examen médical.

Aucun traumatisme crânien ne peut être sous-estimé. Tous, du plus anodin en apparence, au plus grave, nécessitent soins et surveillance prolongés.

Dr P. AUPEZY, Paris.

# Ischémie cardiaque (ou infarctus) épidémie du siècle

L'ischémie cardiaque, ou cardiopathie coronarienne, maladie universelle, atteint des proportions fantastiques et s'étend à des groupes d'âge toujours plus jeunes. « Il faut s'attendre à la voir augmenter et prendre les proportions d'une des plus désastreuses épidémies que l'humanité ait connues, à moins que nous ne trouvions le moyen de renverser la tendance par des recherches intensives » sur la cause et la prévention de cette maladie.

Par ischémie cardiaque, il faut entendre les troubles consécutifs à une réduction ou à un arrêt de l'apport sanguin au myocarde. La mort soudaine est souvent la première et unique manifestation d'une occlusion coronarienne. Ces accidents sont désignés par des termes divers : crise cardiaque, ischémie cardiaque aiguë ou infarctus aigu du myocarde. Chez le vivant et en l'absence de symptômes, le diagnostic d'arthérosclérose est difficile à poser. Les cardiopathies ischémiques présentent des différences géographiques quant à leur fréquence et leur gravité. Elles sont responsables de plus de 50% de tous les décès dus aux maladies cardiovasculaires.

Bien que l'on ignore encore la cause exacte de l'ischémie cardiaque, on sait qu'un certain nombre de facteurs prédisposent à des atteintes coronariennes et c'est pourquoi la prévention de ces maladies est à l'heure actuelle fondée sur quatre points principaux : régime, traitement de l'hypertension, exercice, pas de cigarettes.

En revanche, « des résultats aussi spectaculaires qu'encourageants » ont été obtenus ces dernières années dans le traite-

ment intensif des cas d'infarctus et dans la réadaptation et la surveillance des malades. Il est à souhaiter que ces services se généralisent dans tous les hôpitaux.

Le programme de recherche de l'OMS porte principalement sur l'amélioration du diagnostic précoce des cardiopathies ischémiques et sur les épreuves d'efficacité des mesures préventives. Un réseau mondial d'institutions scientifiques et médicales collabore à ces travaux.

On a fait état des informations suivantes :

— Les décès d'hommes jeunes provoqués par les cardiopathies ischémiques représentent un véritable « exode des cerveaux », dans ce cas évidemment irréversible. Aucun pays ne peut s'offrir longtemps un pareil gaspillage de matière grise.

— En Australie, on estime que les pertes économiques dues aux maladies cardiovasculaires (décès prématurés, invalidité, soins médicaux) dépassent chaque année 700 millions de dollars.

— L'arthérosclérose, la cause la plus répandue de la cardiopathie ischémique chez l'adulte commence dès la première enfance et doit être considérée d'ores et déjà comme un problème pédiatrique. On en viendrait ainsi à prendre chez les enfants des mesures destinées à prévenir l'infarctus de l'adulte.

— La lutte contre la cigarette devrait être poussée avec vigueur, surtout chez les jeunes. Elle doit être présentée de manière positive et pourrait faire appel à des idoles de la jeunesse comme les Beatles.

— On continue les recherches sur des

facteurs peu connus tels que la qualité de l'eau (dure ou non) et le rôle des oligo-éléments, en particulier le cadmium et le chrome. Des études entreprises en collaboration avec l'Agence internationale de l'Energie atomique font appel aux techniques d'activation neutronique.

— Les soins intensifs aux victimes de l'infarctus doivent commencer aussitôt que possible, à domicile ou à l'hôpital. Ils devraient se poursuivre pendant le transport du malade à l'hôpital.

— Les maladies cardiaques chez les animaux sauvages et les animaux domestiques font également l'objet d'études.

Si les cardiopathies ischémiques ont reçu la priorité dans le plan de travail de l'OMS, ce dernier n'en néglige pas pour autant les autres maladies cardiovasculaires, en particulier les cardiopathies rhumatismales qui sont toujours très répandues dans les pays en voie de développement, l'hypertension artérielle, qui est sans doute le trouble circulatoire le plus répandu dans le monde, le cœur pulmonaire chronique, syndrome évitable, souvent dû à des infections ou à la pollution atmosphérique et les cardio-myopathies des pays tropicaux.

Le Professeur Pierre W. Duchosal a fait part de la satisfaction de la Société internationale de Cardiologie face à l'œuvre accomplie par l'OMS. Il a exprimé l'espoir que l'OMS étendra son action au cours des prochaines années pour relever ce défi universel. Tous les efforts doivent être faits pour découvrir le plus tôt possible les causes de ces maladies et pour mettre en œuvre des mesures de prévention efficaces.

## OBJECTIF DE RECHANGE DANS L'ŒIL

Un groupe de collaborateurs du laboratoire des problèmes de l'ophtalmologie à l'Institut médical de stomatologie de Moscou travaille avec succès sous la direction du docteur Sviatoslav Fedorov sur la création de prothèses de certaines parties de l'œil. Cela permet aux chirurgiens ophtalmologues de restituer la vue perdue à la suite de maladies. Les pièces minuscules de plastique habilement confectionnées et introduites dans les tissus de l'œil, en règle générale, restituent au malade 80, 90 et 100% de la vue, même dans les cas où l'état de ce dernier était considéré sans espoir.

Durant 1968 seulement, les collaborateurs du laboratoire à la section ophtalmologique de l'hôpital N 50 de la ville ont fait dix opérations en substituant la cornée lésée par des prothèses de plastique. Des prothèses de diverses constructions assurent les fonctions de la cornée atteinte, et quelques fois celles du cristallin.

Quatre de ces opérations ont été faites pour la première fois en Union soviétique. Il s'agissait de substituer la cornée trouble et atteinte par une prothèse plastique avec optique de rechange. Dans ce cas, la prothèse se compose de deux pièces, d'appui et d'optique centrale vissée dans le filetage

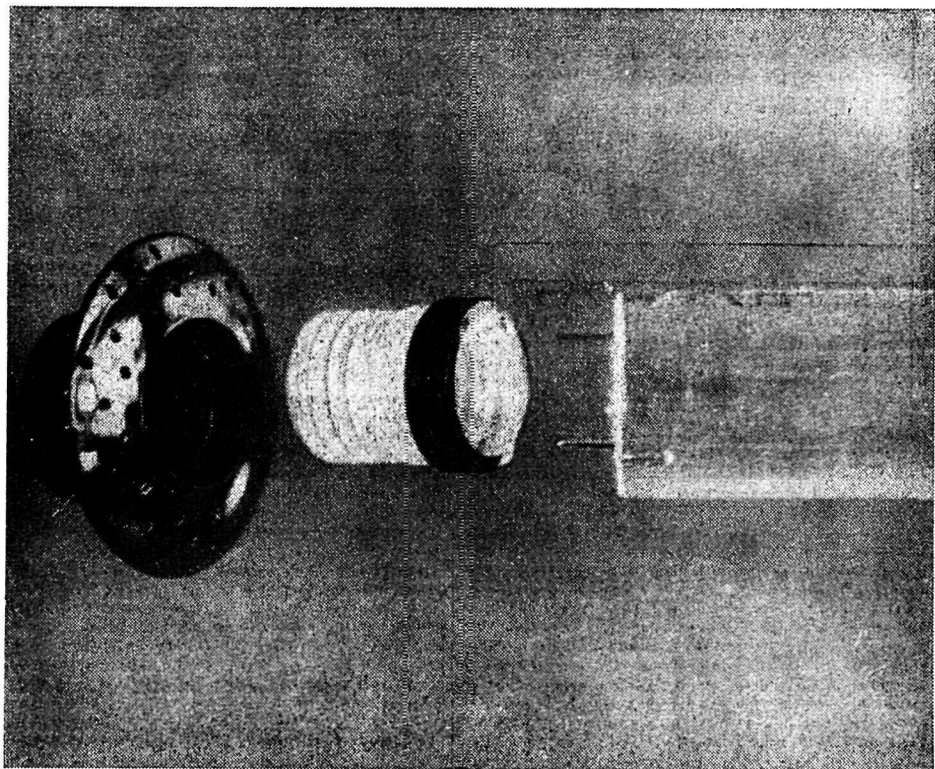
de l'appui à l'aide d'une clé spéciale. Au besoin, cette construction permet de dévisser l'optique de l'œil et de la substituer par une autre. Il donne également au chirurgien libre accès aux parties lésées de l'œil.

On procède régulièrement au laboratoire à des opérations pour substituer le cristallin lésé par un cristallin artificiel de plastique.

A présent, les prothèses exécutées sous la direction du Dr S Fedorov substituent avec succès les deux principaux éléments transparents de l'œil humain. Le troisième élément, humeur vitrée de l'œil, ne peut pas encore être substituée. Les ophtalmologues du laboratoire travaillent à faire des prothèses également pour cette partie de l'œil. La perspective se dessine, de pouvoir « monter » et « démonter » un organe super-délicat comme l'œil humain, comme on démonte les parties optiques de l'appareil photographique.

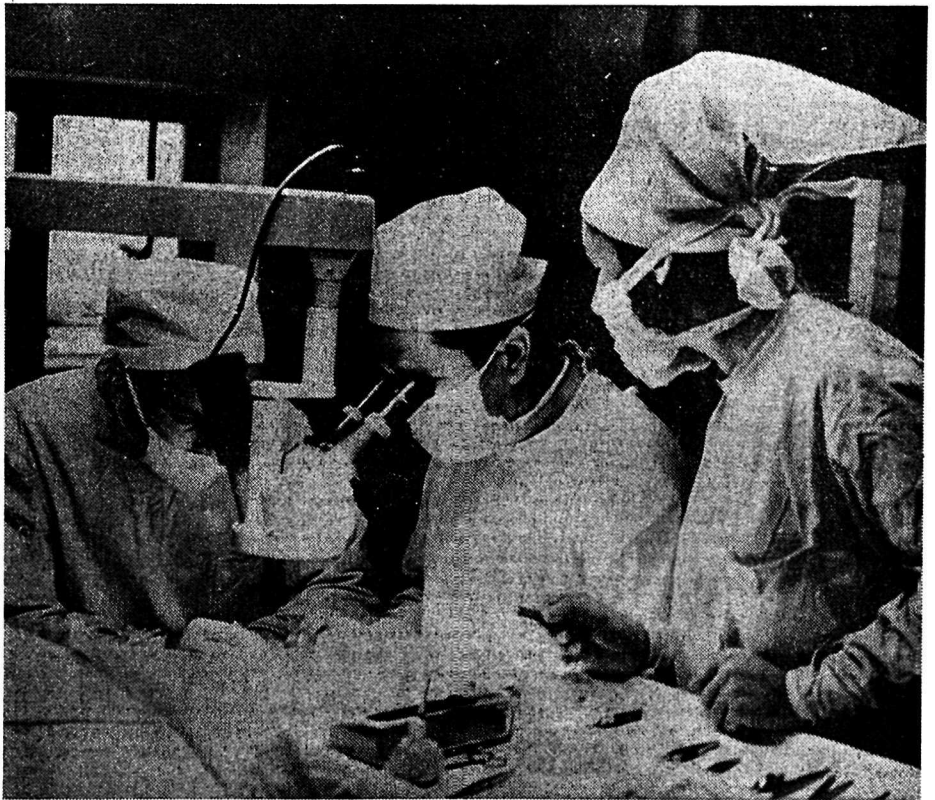
Le travail des médecins du laboratoire qui assimilent la micro-optique est étroitement lié à celui de l'ingénieur et aussi du cosmétologue. La prothèse est presque invisible. Et sa couleur ne se distingue pas de celle d'un œil sain.

Le Dr Sviatoslav Fedorov, ophtalmologue, examinant une malade, à laquelle a été introduite dans l'œil la prothèse de la cornée avec optique de rechange. La cornée était devenue trouble, elle avait entièrement perdu la vue de l'œil droit. Maintenant elle a recouvré la vue de cet œil à 60%.



Voici la prothèse démontée. A gauche la partie d'appui, au milieu la partie optique centrale et la clé de plastique à l'aide de laquelle l'optique est vissée dans l'appui et en est dévissée. Quant à l'appui, il est fixé dans les couches de la cornée. La partie optique centrale a 3,5 mm. de diamètre.

Le docteur S. Fedorov (au milieu) avec ses assistants au cours d'une opération destinée à introduire la prothèse dans l'œil.



## SANS SUCRE, PAS DE CARIES

Plus les douceurs sont collantes, plus elles sont cariogènes. Il n'existe pas, actuellement sur le marché, de sucreries inoffensives.

Il ne s'agit pas de révolutionner l'alimentation mais plutôt de la diriger.

Il faut : limiter la consommation des sucreries aux trois repas principaux, puis se brosser aussitôt les dents après, et consciencieusement. Supprimer l'ingestion des mets ou boissons cariogènes en dehors des repas. En principe, les repas intermédiaires ne sont pas indispensables.

Les aliments suivants sont cariogènes : bonbons, caramels, chocolats, pâtisseries, petits pains sucrés, glaces, chewing-gum, confitures, miel, bananes, dattes, limonades, fruits séchés (pommes, poires, pruneaux, raisins, figues, etc.).

Les aliments suivants ne sont pas cariogènes : lait et ses dérivés, tartines de beurre ou de fromage, yoghourts nature, etc., eaux minérales non sucrées, fruits frais, jus de légumes ou de fruits frais, noix, noisettes cacahuètes viandes, jambon, etc.

Information SSO (Société suisse d'odontostomatologie.)



documentation sans engagement

Nom  
Adresse exacte:  
**BON**



**SALONLIT**  
EXCLUSIVITÉS AU BÜCHERON  
**de nuit véritable lit 2 places tête mobile**

**n'hésitez plus!.. cette qualité à ce prix... c'est sensationnel**



**MEUBLES**  
*Bücheron*  
50, place du Midi Sion



**Gérant: M. Bernard Dubois — Agents: M. Maurice Varone, M. Michel Devaud**

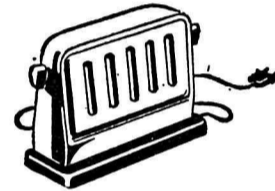
*Indispensable dans chaque garde-robe*

**FRIBERG**

**MANTEAUX**  
pluie et mi-saison Acquaperl

Tailles 34 à 50 lavables dans la machine à laver  
Teintes mode et marines et gris

**Confection-nouveautés**  
MARTIGNY-BOURG Tél. (026) 2 28 20



**Francis Bender**  
Electricité

FULLY - Téléphone (026) 5 36 28  
Listes de mariage à disposition P 613 S

**Cela dépend de votre intestin**

Les séquelles de la constipation sont nombreuses: humeur maussade, maux de tête, teint brouillé n'ont souvent pas d'autre origine. Prenez du thé Franklin, mélange de 9 plantes actives, laxatif et digestif, il vous apporte une aide précieuse.  
En pharm. et drog. à fr. 2.75 et fr. 1.75 la paq. et fr. 3.- en sachets filtres.  
Dragées Franklin, discrètes et efficaces à fr. 2.40 la bte.

**THÉ FRANKLIN**

On cherche

**SOMMELIÈRE**

pour entrée tout de suite.  
CAFÉ DU TÉLÉPHÉRIQUE, 1908 Riddes, téléphone (027) 8 71 70.

P 36-32898

A vendre

**MONOAXE A. M. 70**

avec remorque à prise de force, peu utilisé. Un char à pneu. Prix à discuter.  
Téléphone (021) 85 14 57 (heures des repas).

P 22-29938

LA FOULY

VAL FERRET



**BACHES**

POUR TOUS VÉHICULES

Confection · Réparations  
Housses pour toutes voitures

**PAUL GRANDCHAMP**  
MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 87  
Avenue du Grand-Saint-Bernard P 2631 S

**FRIGOS**

avec garantie 5 ans sur groupe compresseur

litres	130	155	180	230
--------	-----	-----	-----	-----

Fr. 290.— 365.— 495.— 530.—

C. Vuissoz-de Preux - Grône  
Téléphone (027) 4 22 51 P 7419 S

**Désirez-vous gagner une SIMCA 1000 S**

Toute personne venant essayer une Simca participera à fin mars à un tirage au sort pour l'attribution d'une Simca 1000 Spéciale (Fr. 7490.—)

**Samedi 8 mars de 9 heures à 17 heures et**

**Dimanche 9 mars de 9 heures à 12 heures**

Tous les derniers modèles sont à votre disposition pour un essai !

**Vous serez peut-être l'heureux gagnant!**

**Garage**



**Agence Simca SION (Batassé)**

P 36-2818

À VENDRE

à Martigny, « Aux Epeneys », rue de la Scierie, dans immeubles en construction, situation tranquille, accès par route privée.

**APPARTEMENTS**

3 pièces, 2 WC., tout confort, surface 80 m<sup>2</sup>. . . . Fr. 70 000.—

**APPARTEMENTS**

4 pièces, 2 WC., tout confort, surface 100 m<sup>2</sup>. . . . Fr. 80 000.—  
Garages . . . . . Fr. 6 000.—

Plans et renseignements :  
Bureau d'architecture René et J.-C. MEUNIER, téléphone (026) 2 13 23.

P 36-90204

La nouvelle esthéticienne diplômée de  
**l'Institut Sandra à Saint-Maurice**

vous reçoit les jeudi, vendredi et samedi sur rendez-vous.

Téléphone (025) 3 61 62.

P 3807 S



# La psychanalyse des animaux est-elle possible ?

par le docteur Fernand MÉRY

La zoophilie d'Outre-Manche n'a pas fini de nous étonner. Il existe, aux environs de Londres, un Centre Psychiatrique, réservé aux chiens et aux chats !

En Grande Bretagne il est vrai, les chiens peuvent comparaître en justice. Nos amis anglais aiment trop les bêtes pour laisser condamner un innocent ! Est-il en effet toujours véritablement coupable (ou plus exactement : responsable) ce gronndael qui s'attaque aux chaussettes du facteur, ou ce pékinois qui souille le tapis du salon les jours d'orage ?

Ce que l'on oublie un peu trop, c'est que le chien domestique est aux côtés de l'« homo sapiens » depuis près de dix millénaires. Il n'a jamais cessé d'être mêlé à notre évolution, de participer à nos terribles et nos joies. Nous l'avons à ce point lié à notre vie qu'il fallait bien s'attendre à le voir, lui aussi, désaxé par la vie moderne.

Il y a donc, indiscutablement, des chiens fous, des mélancoliques, des agressifs, des possédés, des abouliques... (peut-être aussi des schizophréniques), des chiens névrosés, qui relèvent beaucoup plus du médicament tranquilisant et de la cure psychothérapeutique, que de la correction immédiate.

Cela posé, la psychanalyse animale est-elle, oui ou non, possible ?

Les docteurs vétérinaires d'USA l'affirment. Parmi les troubles quotidiens dont elle semble relever, la jalousie, selon le Dr Appleton, tient de loin la première place. La peur ne vient qu'après : la peur, irraisonnée et stupide et nous serions tentés, à ce sujet, de souscrire à l'opinion de nos confrères américains en nous souvenant du cas suivant. Un jour, un fox, jusque-là très heureux et très obéissant, devint subitement d'une méchanceté gratuite. Sans raison apparente, il se précipitait sur le petit garçon de la maison, son propre maître, et le mordait cruellement (quitte, ensuite, à ramper en pleurant, pour implorer son pardon).

On soumit le cas au spécialiste, et l'interrogatoire — non pas du chien mais du propriétaire, permit de préciser ce commémoratif curieux : Bobby — appelons-le Bobby — avait pour compagnon un



autre petit chien, plus petit et plus faible, qui était son souffre-douleur. Le petit chien venait-il à aboyer ? Bobby se jetait sur lui en grognant pour le faire taire... Le malheureux loulou prétendait-il obtenir avant lui une friandise, une caresse ? Son irrascible congénère l'obligeait à battre en retraite...

Et puis un jour, le pauvre petit loulou souffre-douleur mourut. Ce fut à partir de ce jour que Bobby reporta sur l'enfant de la maison, la hargne et l'agressivité qu'il avait si souvent déployées sur le petit chien disparu... Il faisait ce que l'on appelle un « transfert ». La situation devenait tragique. Un spécialiste consulté conseilla de donner à Bobby un autre compagnon. C'est ce qu'on fit ; mais celui-ci était plus jeune et plus fort que le timide loulou de jadis. Il ne s'en laissa pas imposer. A la première occasion, une belle empoignarde mit les choses au point. Les bêtes comprennent admirablement ce genre d'explications et s'inclinent quand elles trouvent plus courageux ou plus fort qu'elles, et tout rentra rapidement dans l'ordre. Aujourd'hui, non seulement Bobby, le bagarreur de jadis, ne mord plus son jeune maître, mais il lui demande assistance chaque fois qu'il a de sérieuses raisons de craindre d'être rossé par le nouveau venu.

C'est ce que nous pourrions appeler de la psychanalyse indirecte. Il ne saurait être question en effet, d'interroger un chien ; et, même si nous parlions le langage des chiens, comment demander à un animal fermé à l'abstraction, de nous livrer ce qu'il pense... (s'il pense...)

Pourtant, on peut envisager parfois chez l'animal, la psychothérapie d'une psychose. C'est ainsi qu'un chien airedale, d'un caractère doux et très affectueux avec tout le monde, ne pouvait s'empêcher de se jeter sur tous les chiens de race « boxer » qu'il rencontrait.

Gronderies, corrections, rien n'y faisait ; il s'agissait bien là d'une psychose, d'un trouble psychique, caractérisé par le besoin irrésistible d'agression sur un être déterminé. On fit une enquête sérieuse. Elle permit d'apprendre ce détail : Alors qu'il n'était qu'un jeune chiot, cet « airedale » avait été cruellement mordu par un « boxer ». Il en était resté longtemps terrorisé, craintif. Peu à peu il avait grandi. Il avait atteint dix-huit mois ; et, devenu assez fort pour se battre, il s'était un jour jeté sur un boxer. L'ayant vaincu, jeté à terre à sa merci, il n'avait pas poussé plus avant sa victoire, mais il avait pris l'habitude d'attaquer désormais tous les chiens boxers.

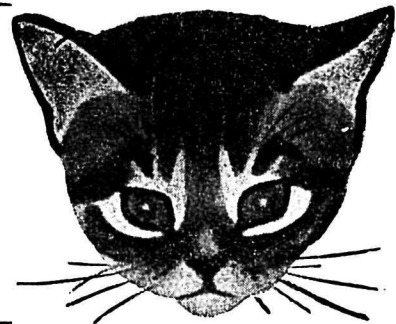
Aujourd'hui, il est guéri.

Comment ? Par quel moyen ? C'est simple : On fit appel au redressement par le dressage. Il s'agissait d'associer tout acte d'agressivité sur un boxer, à une sensation nouvelle : une sensation insolite, désagréable, qui l'amenât à faire un retour sur lui-même.

Sur un terrain normal en apparence, on dissimula dans le sol un fil électrique dans lequel un faible courant fut envoyé ; et, au-delà de cette zone, on fit apparaître un boxer. L'airedale se précipita et, dès qu'il arriva à trois mètres de son ennemi, une décharge désagréable dans les pattes le cloua sur place. Au bout d'une dizaine de séances, l'incorrigible agresseur se résigna. Il associait la vue d'un chien boxer à cette sensation pénible, inexplicable, à

## 22<sup>e</sup> QUESTION SUR LES CHATS

par le docteur S. DEBROT  
médecin-vétérinaire



— On m'avait conseillé de mettre de la sciure dans la caisse de mon chat. C'est ce que j'ai fait. Cette sciure s'attache à ses pattes et j'en retrouve dans tout l'appartement, en particulier sur les tapis. S'il était possible de laisser sortir mon chat, je supprimerais cette caisse et la sciure, mais au troisième étage d'un immeuble locatif, ce n'est guère possible ; un chat est alors bel et bien un prisonnier.

— En mettant à la disposition du chat une caisse pour déposer ses crottes et ses urines, on essaie de remplacer la terre fine dans laquelle le chat fait un trou pour y cacher ses gros et petits besoins. Il les recouvre ensuite soigneusement. C'est un instinct chez lui de gratter la terre, puis de recouvrir de terre ; si le chat n'a pas à sa disposition une terre meuble et s'il doit se soulager sur un dallage, il fera les mêmes mouvements, sans réussir à faire un trou ni à recouvrir, ce qui prouve bien que cette mise en scène n'est pas raisonnée, mais instinctive.

Pour remplacer la terre, qui absorbe mal l'humidité et les odeurs, qui tache de boue les pattes du chat, les propriétaires de chats déposent dans les caisses de la sciure, ou du sable, ou des morceaux de papier, ou des cendres. La plupart des chats ne font pas une deuxième fois dans la même sciure, par exemple ; le contenu de la caisse doit être changé après chaque dépôt, la caisse lavée et désodorisée. Ces soins exigent un stockage de sciure, de sable ou de cendre. Le propriétaire d'un chat a de la chance lorsque son chat s'est habitué à déposer ses gros et petits besoins dans les WC ; il paraît que certains chats ont été dressés à tirer l'eau ensuite ! Ici pas de problème !

Mais pour les autres, il faut trouver

quelque chose qui remplace la terre fine, absorbe l'humidité et les odeurs.

Des essais de tout ce qui peut être recommandé ont été effectués au refuge de la SVPA. La sciure est non seulement reportée partout dans le local parce qu'elle reste prise aux poils, mais la sciure de loyard entretient les puces. Le sable absorbe mal l'humidité. Les morceaux de papier de même. Les expériences avec de la tourbe, par contre, ont été concluantes et c'est la tourbe fine, mais non poussiéreuse, qui convient, nous semble-t-il, le mieux, pour les caisses à chat.

En effet, le pouvoir absorbant de la tourbe est cinq fois plus élevé que celui de la paille, par exemple ; c'est ce qui a été constaté dans les étables où l'on a remplacé la paille par de la tourbe.

L'acidité de la tourbe (pH de 3 à 4,5) crée un lieu défavorable aux microbes et aux virus. Ces micro-organismes ne peuvent plus se développer, et périssent même par l'action de la tourbe. On sait que le virus de la maladie des jeunes chats est très transmissible ; l'urine et les selles du chat en sont les principaux vecteurs ; au contact avec la tourbe, ce virus est affaibli, tué même. Cette découverte est d'une grande importance pour les chateries et refuges dans lesquels les chats sont beaucoup plus exposés à la contagion, vu la promiscuité des bêtes, des gamelles, des caisses à excréments.

En Union soviétique, la tourbe serait utilisée dans la plupart des étables et des poulaillers.

Si l'on injecte de la sciure et de la tourbe avec la même quantité de virus, un filtrat de sciure peut infecter d'autres animaux, tandis que le filtrat de la tourbe n'est plus infectieux ; les virus ne sont pas seulement affaiblis ou tués par l'acidité de la tourbe, mais retenus par absorption ; la dissémination des maladies à virus est ainsi évitée.

Les propriétés de la tourbe ont été utilisées dans la fabrication de vaccins pour affaiblir les virus et les concentrer.

La tourbe ne doit pas être poussiéreuse ; sa couleur doit être brun clair et les fibres qui la composent seront longues, de préférence. C'est, rappelons-le, le produit de décomposition de plantes aquatiques et de marécages.

La tourbe est un produit naturel et vu ses avantages multiples, nous ne pouvons que la conseiller comme absorbant, désodorisant et désinfectant dans les caisses à chat.

On trouve la tourbe en vente en cornets chez les horticulteurs et auprès des agences agricoles. Il est facile d'en faire une petite réserve chez soi.

Dr F. MÉRY.

(Tous droits réservés.)

Dr S. DEBROT,  
médecin-vétérinaire.

## «Rastus», la petite compagne

En voyant une souris, la plupart des femmes réagissent violemment, elles courent dans tous les sens, se cachent sous les tables, crient...

Mais au foyer de la famille McInerney, à Potten, dans le comté de Hertfordshire (Angleterre), les choses sont bien différentes. Là, une souris se promène SUR les tables.

Deux sœurs — Sharon, 13 ans, et Creena, 11 ans — ont adopté la petite Rastus et le trio est inséparable... excepté quand les fillettes vont à l'école. Car, là, leur petite favorite n'a pas d'accès.

Ainsi, bien que cela paraisse contre tou-

tes les lois de la nature, Rastus passe sa journée à jouer avec son meilleur ami, le chien de la famille.

Mais, dès que Sharon et Creena rentrent de classe, Rastus leur grimpe allégrement sur le bras. Après un petit jeu avec Rastus, les deux écolières se mettent au travail. Et Rastus suit leurs devoirs d'un oeil intéressé...

Mais, même Rastus a été entraînée dans la vie moderne. Avant de se coucher, elle tient également à être au courant des événements en regardant les nouvelles à la télévision, aussi bien que les jeux et les feuilletons.

Creena McInerney voudrait étudier et faire ses devoirs, mais Rastus n'en a pas envie et préférerait s'amuser.

Rastus, contre toutes les règles de la nature, a trouvé aussi un ami dans la famille des chiens. Comme ses maîtres, le chien a succombé au charme et la malice de la petite souris et passe de nombreuses heures à s'amuser doucement avec sa minuscule compagne.

Rastus la souris, très importante, surveille les devoirs de Sharon et de Creena.







Op-art

Jeune et chic, voilà les distinctions de ce ravissant trois-pièces parisien, présenté par Domino, à dessins carreaux mode, de ligne arrondie, poches appliquées. La blouse en térylène, agrémentée d'une rangée de plis.

(Photos Val Presse.)

# une nouvelle réussite de la maison MARET-VISENTINI

C'est devant une salle archicomble que nous avons assisté, samedi dernier, au défilé de mode printanière organisé par Maret-Visentini, confections, qui nous a présenté, en primeur, avec le concours de six mannequins professionnels, la nouvelle collection 1969 du prêt-à-porter.

Des lignes simples, des couleurs sobres, où dominent le marine et le blanc, toute une gamme de nouveaux modèles qui sont à votre disposition chez

**MARET-VISENTINI, confections, Fully**

Téléphone (026) 5 34 40



Marilou

Une nouvelle ligne, un tombé parfait, voici le manteau tout à fait dans le vent.

Romaine

Riche plissé pour le bas de cette robe de cocktail. L'ensemble est présenté par Miralda.

P 36-4607

**Fongicide organique très bien toléré par la vigne**

**POLYRAM-COMBI®**

Contre le rougeot et le mildiou avant et pendant la floraison

Siegfried S.A. Zoltingue

Marque enregistrée par BASF

P 29-31

IMMEUBLE **Pax**

Avenue de la Gare 5, 1951 Sion

Il reste à louer

**un MAGASIN de 160 m<sup>2</sup>**

rez-de-chaussée, grande vitrine sur l'avenue de la Gare, places de parc.

Emplacement sur grand passage, près de la gare et de la poste et du nouveau centre commercial projeté par la Migros.

S'adresser à **M. Pierre IMBODEN**, agent général PAX-VIE, avenue de la Gare 5, 1951 Sion.

P 36-32511



## LA CORSE

est maintenant à votre portée avec les nouveaux villages-clubs — une formule de vacances très relax. Les deux villages-clubs que nous vous proposons sont situés sur une merveilleuse plage de sable, dans un site digne de « l'île de beauté ».

Arrangements de deux semaines, en pension complète (vin de table compris) :

- Club « La Marana », près Bastia**
- voyage train et bateau . . . . . dès Fr. 654.—
  - voyage par vol de ligne . . . . . dès Fr. 778.—
- Club « Marina Viva », près Ajaccio**
- voyage train et bateau . . . . . dès Fr. 617.—
  - voyage par vol de ligne . . . . . dès Fr. 748.—

Renseignements et inscriptions :

**OFFICE RÉGIONAL DU TOURISME**

Place Centrale - Martigny  
Téléphone (026) 2 10 18

P 1813 L

**ZURICH**  
Compagnie d'Assurances

Nous cherchons pour notre service des sinistres

**EMPLOYÉ (ÉE)**

Semaine de 5 jours. Ambiance de travail agréable.

Offres à **MM. BRUCHEZ & BLUMENTHAL**, agence générale pour le Valais, 1951 Sion.

P 36-408

Fabricant de matériaux de construction de la Suisse allemande cherche

## jeune employé de commerce

capable. Le nouveau collaborateur serait occupé d'abord dans le département de facturation et de salaire. Pendant cette période, il devrait se perfectionner dans la langue allemande.

Après une introduction approfondie pendant deux ans environ, il est prévu de lui confier une position assez importante dans la région du Valais. Vu cet engagement, nous demandons de l'initiative pour un travail indépendant.

Nous offrons des conditions de travail agréables un salaire selon capacité, trois semaines de vacances par année, caisse de retraite.

Si cela vous intéresse, envoyez-nous sans tarder votre offre avec curriculum vitae, copies de certificat, photo, sous chiffre 44-21 167 à Publicitas, 8021 Zurich.

P 44-21167



**Elle a gagné le Marathon Londres-Sydney. C'est un de ses bons points.**

La Sunbeam Hunter a remporté la victoire. épreuve. Quatre vitesses synchronisées. 16 000 km. de mauvaises pistes, 100 partici- Freins assistés avec disques à l'avant. Direction légère et millimétrique. Entretien très modeste (service tous les 8000 km., 8,5 l/100 km.). Vous le voyez, la Hunter peut marquer bien d'autres points, et cette fois en votre faveur.



HUNTER, 4 portes, 9690 fr.  
VOGUE, modèle de luxe, 10490 fr.  
Overdrive ou boîte automatique sur demande.

Entretien très modeste (service tous les 8000 km., 8,5 l/100 km.). Vous le voyez, la Hunter peut marquer bien d'autres points, et cette fois en votre faveur.

**HUNTER SUNBEAM**

ROOTES  
A MEMBER OF THE CHRYSLER GROUP  
HVM

Martigny : Garage Impéria S. A. — Bramois : J.-C. Mayor — Pont-de-la-Morge : C. & A. Proz — Sembrancher : S. Alvarez, Garage Bristol — Sierre : R. Pellanda, Garage Elite.

P 18-4201

La voiture gagnante est exposée au Salon de l'Auto de Genève.

Pour travail administratif intéressant et varié à notre siège de Martigny, cherchons

## employée de bureau

Demandons : Habile dactylo, connaissance de l'allemand, facilité d'adaptation.

Offrons : Ambiance agréable, travail varié, bon salaire, mise au courant pendant 1-2 mois.

Faire offres écrites sous chiffre PC 32 557 à Publicitas, 1951 Sion.

P 36-32557

### Moteurs en échange standard

- Saurer 125 CV., partiel
- Ford Tharnes, complet, révisé, rodé
- Landrover 12 CV., benzine, complet, révisé, rodé
- Landrover 12 CV., Diesel, complet, révisé, rodé
- Landrover 10 CV., benzine, complet, révisé, rodé
- Jeep Hurricane, complet, révisé, rodé

Autres moteurs sur demande

**Alésia S.A., Martigny - Tél. (026) 2 16 60-63**

P 16 6



**Chief suprême des troupes alliées en Europe**

**Le général Lemnitzer démissionne**

BRUXELLES, 13 mars (ATS-AFP). — La démission du général Lemnitzer, qui fait valoir ses droits à la retraite, et la nomination du général Goodpaster, sur proposition du président des Etats-Unis, ont été approuvées par le « comité des plans de défense » (les quinze, moins la France), mercredi après-midi, à Bruxelles. Le général Lemnitzer, qui est âgé de 68 ans, était commandant suprême en Europe depuis le 1er janvier 1963. Le comité des plans de défense a exprimé au général Lemnitzer, au nom des gouvernements intéressés, sa profonde gratitude pour les services rendus qu'il a rendus.

**Confirmation à Washington**  
WASHINGTON, 13 mars (ATS-AFP). — Le président Nixon a confirmé, mercredi, qu'il a accepté la démission du général Herman Lemnitzer du poste de comman-

dant suprême des forces alliées en Europe.

Le général Goodpaster remplacera le général Lemnitzer au poste de commandant en chef des forces américaines en Europe.

**Le retour d'« Apollo 9 »**

HOUSTON (Texas). — La NASA fait savoir officiellement qu'« Apollo 9 » se posera jeudi à 12 h. 48 (17 h. 48 GMT) au nord-est des Bahamas.

**Conférence de presse Nixon vendredi**

WASHINGTON. — Le président Nixon tiendra vendredi prochain à midi (18 heures, heure française), une conférence de presse au cours de laquelle on s'attend généralement qu'il fera connaître sa décision concernant le programme américain de défense anti-missile (ABM).

**Deux délégués de « Terre des Hommes » assistent, horrifiés, au massacre de civils par les avions nigériens**

UMUAHIA. — Arrivés dans la nuit même au Biafra en vue d'y accomplir une mission commune, deux délégués de « Terre des Hommes » et le président de

« Pro Juventute » Italie ont été, mardi, les témoins horrifiés du massacre d'une quarantaine de civils — enfants et adultes — délibérément et atrocement assassinés par un bombardement effectué peu après midi, sur une place de marché à Umuahia, par l'aviation nigérienne. Sans doute très étendu, le nombre des blessés est actuellement inconnu.

**Le Biafra propose une trêve d'un mois**

LAGOS. — La radio biafraise annonce que le lieutenant-colonel Ojukwu a proposé mercredi une trêve d'un mois afin de permettre aux parties en cause dans le conflit entre le Nigéria et le Biafra de se rencontrer en vue de la conclusion d'un traité d'armistice.

**Sabotage des voies ferrées en France**

PARIS. — Deux sabotages ont été commis mardi soir sur deux voies ferrées, à proximité de Paris. Des traverses métalliques, en effet, avaient été placées sur les lignes Paris-Lyon et Paris-Bâle.

Une troisième sabotages a été commis sur une voie ferrée de la région parisienne.

Une pièce métallique a en effet été placée sur une ligne de la banlieue sud-ouest de Paris, et vers 0 h. 50, un autorail qui se dirigeait vers la capitale l'a heurtée. La motrice a déraillé, mais il n'y a eu ni victimes ni dégâts.

**Tracts appelant à la grève illimitée sur les lieux de sabotage de voies ferrées en France**

PARIS. — Des tracts, signés d'un « Conseil révolutionnaire national », demandant la grève illimitée en France et la création d'un gouvernement provisoire, ont été découverts par la police, sur les lieux des trois sabotages de voies de chemin de fer réalisés mardi soir dans la région parisienne.

**Sabotage d'un avion éthiopien à Francfort : œuvre de terroristes arabes**

FRANCFORT. — L'attentat commis mardi soir contre un avion des « Ethiopian Airlines » à Francfort est l'œuvre des nationalistes arabes, qui entendent « libérer » l'Erythrée de la domination éthiopienne.

En effet, une lettre, écrite à la main en caractères arabes et signée « Front de libération de l'Erythrée », a été envoyée au journal « Frankfurter Allgemeinen » et revendique la responsabilité de l'attentat qui a gravement endommagé un « Boeing 707 ».

**L'incident de l'Oussouri : une affaire de portée internationale**

MOSCOU. — L'incident sino-soviétique de l'Oussouri est considéré par l'URSS comme une affaire de portée internationale : c'est le sens que les observateurs donnent ici à la décision de Moscou d'informer un certain nombre de gouvernements occidentaux de la version soviétique de l'incident.

Des démarches dans ce but ont été effectuées hier mardi.

**Pour une conférence au sommet des Six du Traité de Rome**

STRASBOURG. — Une « conférence au sommet » des six gouvernements signataires du Traité de Rome, avec participation du président de l'exécutif de Bruxelles, a été demandée hier par M. René Pleven, qui intervenait au nom du groupe libéral dans le débat politique du Parlement européen.

**Un assassin guillotiné à Amiens**

AMIENS. — Un homme a été guillotiné à la prison d'Amiens, dans le nord de la France.

Jean Olivier, un cultivateur de 28 ans, est monté à l'échafaud hier matin pour avoir assassiné deux enfants. Le 17 juin 1967, à Montlevon (Aisne), il avait tué les enfants d'un de ses voisins, Lucien et Pierrette Demarle, après avoir violé la fillette.

**MM. Pompidou et Debré, hôtes du général à dîner à l'Elysée**

PARIS. — Pour la première fois le général de Gaulle a invité, hier soir à dîner, à l'Elysée, ses deux anciens premiers ministres, MM. Michel Debré et Georges Pompidou.

Ce repas, qui s'est déroulé dans les appartements privés du président de la République a revêtu un caractère strictement intime.

**Dernière heure**

**HOCKEY SUR GLACE**

VICTOIRE SUISSE A GENEVE  
A Genève, dans le cadre du championnat d'Europe des 7894 (groupe B), la Suisse a battu la Hongrie par 12-2 (2-1, 4-0, 6-1), prenant ainsi la tête de la compétition.

**chronique suisse**

**Bilan réjouissant du Tourisme suisse**

**L'année 1968 a battu tous les records**

L'Office national suisse du tourisme communique :

Les renseignements statistiques disponibles à ce jour permettent d'affirmer que l'année écoulée doit être considérée comme étant la meilleure année touristique suisse.

Avec 32 412 000 nuitées dans l'hôtellerie et les établissements de cure, 1968 vient de battre le record détenu jusqu'ici par l'année 1964. (Expo de Lausanne) et qui totalisait 32 325 021 nuitées.

Les années 1966 et 1967 avaient déjà marqué une nette reprise par rapport à 1965, n'atteignant cependant pas l'effectif de 1964.

L'accroissement relatif (en pour cent) des nuitées suisses est en augmentation de 1,8 pour cent par rapport à l'année précédente, alors que celui des nuitées étrangères n'est, selon le bureau fédéral des statistiques, que de 0,1 pour cent. Avec ses moins 1,3 pour cent de réduction,

le flux des touristes anglais (dévaluation de 1967) a sensiblement diminué, alors que le recul de 5,2 pour cent des nuitées françaises s'explique avant tout par les événements de mai et les restrictions de devises du 18 novembre 1968.

L'effectif des nuitées italiennes s'est, lui aussi réduit de 2,1 pour cent, ce qui pourrait être dû à l'instabilité socio-politique de notre grand voisin méridional, cependant que les nuitées américaines (USA) se sont réduites de 1,7 pour cent

(menaces de restrictions de devises et introduction d'une taxe sur les billets d'avion). Remarquons que les nuitées dans les chalets, appartements de vacances et dans les campings ne sont recensées que très partiellement. Ces dernières devraient se monter à 70 pour cent de celles enregistrées pour les hôtels et les établissements de cure — aussi fait-on de grands efforts pour saisir statistiquement cette offre touristique dont l'importance augmente chaque année.

**L'administration communale de Berne aurait-elle commis des irrégularités ?**

BERNE. — M. Luzius Theiler, conseiller communal (législatif), membre de l'Alliance des indépendants, avait déclaré, l'an dernier, que des irrégularités avaient été commises à la direction des finances de la ville. Il avait en outre précisé ne vouloir présenter les documents sur lesquels il fondait ses affirmations que si une personne étrangère au canton était chargée de conduire une enquête. Le Conseil de ville (exécutif) vient de désigner M. R. Lienhard, vice-président du Tribunal de district de Zurich, responsable de l'enquête. Il est notamment chargé de déterminer si l'ouverture d'une enquête

disciplinaire contre des fonctionnaires se révèle nécessaire ou si d'autres mesures doivent être prises.

**Les intentions de M. CELIO**

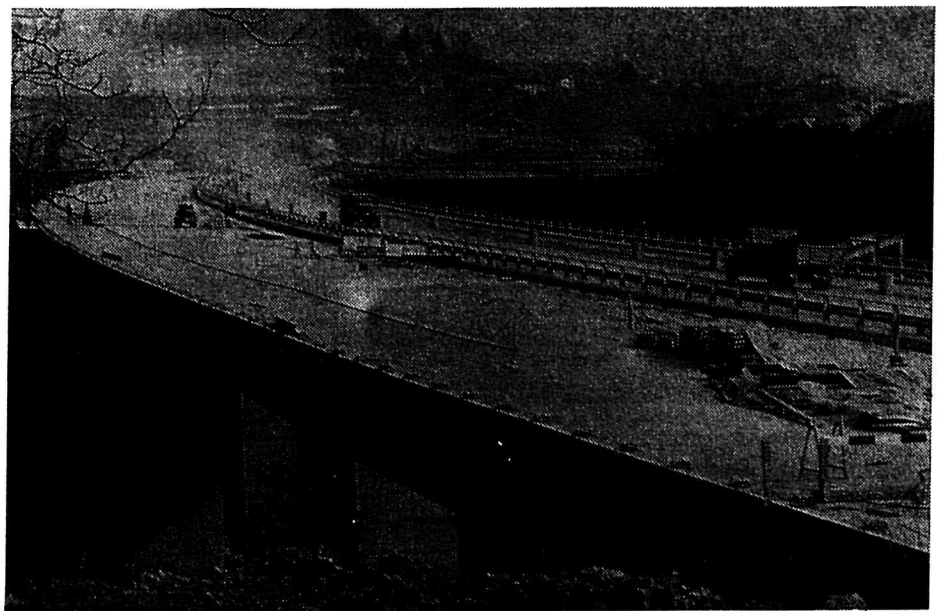
BERNE. — C'est vendredi que M. Celio, chef du Département des finances, commentera l'inattendu bon du compte de la Confédération pour 1968. Mais devant le groupe radical, M. Celio a dévoilé déjà une partie de sa pensée. Plusieurs possibilités s'ouvrent à la suite de ce résultat, a-t-il dit, et le projet de réforme des finances devra être revu, en tout cas en ce qui concerne le « programme immédiat » de majoration des impôts. En revanche, la réforme à long terme ne dépend pas seulement des chiffres actuels. La proportion entre recettes fiscales indirectes et directes s'est sensiblement modifiée en faveur de l'« IDN ». Il faut en tenir compte, de même qu'il importe d'atténuer la progression à froid. La répartition des tâches entre la Confédération et les cantons doit aussi être revue.

**Condamnation de trois récidivistes**

**Ils avaient sévi dans presque toute la Suisse romande**

FRIBOURG. — Le Tribunal de la Sarine, à Fribourg, a jugé mercredi trois récidivistes notoires dont l'un est d'ailleurs en fuite. Ils avaient commis une vingtaine de cambriolages dans les cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Genève et Zurich le montant du butin atteint 50 000 à 60 000 francs et les dégâts causés représentaient la même somme. Leur plus gros

coup, le cambriolage d'un magasin à succursales multiples de Martigny, leur a rapporté 18 000 francs. Les deux principaux accusés ont été condamnés chacun à 5 ans de réclusion sous déduction de la préventive et à 5 ans de privation des droits civiques. Le 3e étant condamné par défaut à une peine de 6 mois d'emprisonnement sous déduction de la prison préventive.



**On met les bouchées doubles sur les chantiers de l'autoroute du Léman**

Les travaux se poursuivent activement sur l'autoroute du Léman. Voici une vue du pont sur la Veveysse, dont les lignes sont magnifiques au-dessus de Vevey.

**Prochaine rencontre AU SOMMET USA - URSS**

BELGRADE. — Le président Nixon rencontrera MM. Kossyguine et Brejnev au printemps et probablement dès le mois d'avril, à Moscou ou dans une grande ville d'Europe, apprend-on de sources diplomatiques.

**Séance de relevée au Conseil National**

**Pour des mesures de protection des locataires rigoureuses interventions vaudoises**

Mercredi après-midi, le Conseil national s'est occupé du problème des loyers. M. Debétag (rad.-VD) a déposé un postulat qui invite le gouvernement à soumettre au Parlement, au besoin en procédure d'urgence, un article constitutionnel autorisant les cantons à prendre des mesures de protection des locataires. L'orateur a fait valoir que la pénurie de logements est encore grande à Lausanne et Genève. M. Bussey (soc.-VD) a pour sa part développé une interpellation sur le même thème, protestant notamment contre le fait que l'initiative sur le droit au logement n'ait pas encore été soumise à la votation populaire.

Dans sa réponse, le conseiller fédéral von Moos a souligné que le contrôle des loyers est un résidu de l'économie de guerre, qu'il faut liquider rapidement. Pour lutter contre la pénurie de logements il faut des mesures positives. Le gouvernement proposera une nouvelle forme d'aide à la construction de logements. Mais, pour parer au plus pressé et au plus grave, on pourrait aussi soumettre au Parlement un arrêté urgent et autorisant les cantons à prolonger les mesures actuelles de surveillance des loyers, qui seront échués à la fin de 1969.

Le postulat a été accepté dans ce sens, et M. Bussey s'est déclaré satisfait des explications reçues.

Le Conseil a ensuite voté sans opposition (et sans scrutateurs : ils avaient déserté la salle...) la prolongation du régime des subventions pour les Ecoles d'infirmités de la Croix-Rouge.

En fin d'après-midi, le Conseil a abordé la loi pour l'aide à l'économie forestière, qui n'est pas contestée.

**BOURSE DE NEW YORK**

	11 III 69	12 III 69
Alcan	28 1/8	28 3/8
Amer. Tel.	52 1/2	52 1/4
Caterpillar	46 5/8	46. —
Cons. Nat. G.	30 1/8	30 1/4
Corn Prod.	38. —	37 3/4
Dow Chem.	74 1/2	74 1/4
Dupont	155 3/4	154 3/4
Ford	71 1/2	70 3/4
Eastm. Kodak	49 1/8	49 1/4
Gen. Elec.	89 1/2	89 3/4
Gen. Foods	77 1/2	77. —
Gen. Motors	81. —	80 3/4
Gen. Tel. Elec.	37 7/8	38 1/4
Goodyear	58. —	57 1/2
IBM	303. —	299 3/4
Intl. Nickel	37. —	36 1/2
Intl. Paper	37 1/2	39 1/8
Intl. Tel.	50. —	49 1/4
Kennecott	49 1/2	50 3/4
Litton	52 1/2	58 3/4
Mobil Oil	59 1/2	53. —
Montgomery	53 1/2	11 1/2
Nat. Cash. Reg.	111. —	111 1/4
Natl. Dist.	41 1/2	41 1/4
Pac. Gas. El.	35 1/2	35 1/4
Pennsy RR	55 3/4	55 1/2
Phil. Morris	58 1/2	58. —
Proct. Gamble	84 1/2	84. —
Royal Dutch	49 1/2	49. —
St. Oil NJ	78 1/2	78 3/4
Un. Carbide	43 1/2	43 1/4
Un. Royal	26 1/2	25 3/4
US Steel	44 1/2	44 1/4
Woolworth	29 3/4	29 1/2
Can. Pac.	83 1/4	83 1/2
Ches. Ohio	68 1/2	67 3/4
Dow Jones Industrial	920.93	917.52
Rails	245.31	244.22
Utilities	131.42	131.5P
Volume	1,800,000	8,720

**sports**

**CYCLISME**  
**Merckx en tête de Paris - Nice**  
Eddy Merckx est maintenant installé en tête de la course Paris - Nice avec un avantage beaucoup plus substantiel puisque son avance sur Poulidor, toujours second, est désormais de 29" et sur Anquetil, troisième, de 45".

**FOOTBALL**  
**Spartak Trnava qualifié en Coupe d'Europe**  
En obtenant le match nul (1-1) à Athènes devant l'AEK, Spartak Trnava s'est qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des champions. Les champions de Tchécoslovaquie avaient en effet remporté le match aller par 2-1.

**FC Cologne se qualifie**  
Quart de finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe : Randers Freja - FC Cologne 0-3 (0-1). Cologne est qualifié pour les demi-finales.

**L'Angleterre écrase la France**  
A Londres, Angleterre - France 5-0.

**Newcastle United bat Vitoria Setubal**  
En match aller des quarts de finale de la Coupe des villes de foire, à Newcastle, Newcastle United a battu Vitoria Setubal par 5-1. A la mi-temps, les Anglais menaient par 2-0. Le match retour aura lieu le 26 mars.

**Celtic Glasgow - Milan 0-1 (0-1)**  
Au parkhead de Glasgow, en présence de 70 000 spectateurs et sous une pluie glaciale, l'AC Milan a provoqué une surprise en battant Celtic par 1-0 (mi-temps 1-0). Les Ecosais, qui avaient obtenu un résultat nul (0-0) au match aller, se trouvent éliminés. Le club italien se qualifie donc pour les demi-finales de la Coupe des champions européens.



POUR VOS MEUBLES  
une bonne adresse

**Halle aux  
Meubles S. A.**

Rue de la Dixence 9  
**SION**

Lausanne :  
Rue des Terreaux 13 bis - 17

Une des plus grandes expositions  
de Suisse P 1007 S

# Le Confédéré

illustrée  
dernière  
QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

**alfa romeo**  
synonyme de sécurité

**GARAGE ÉLITE-SIERRE**

Agence générale pour le Valais  
Téléphone (027) 5 17 77  
VISITEZ  
NOTRE HALL D'EXPOSITION P 2010 S

## AUJOURD'HUI S'EST OUVERT à GENÈVE

### Le 39e SALON international de l'AUTO



#### PORTRAIT DU JOUR

#### Frédéric de DANEMARK

Depuis mardi, le petit royaume du Danemark a pour souverain un septuagénaire, toujours aussi jeune de cœur, d'ailleurs, que le jour de son avènement, le 21 avril 1947, où il avait conquis son peuple en embrassant sa femme, la reine Ingrid, au balcon du Palais de Copenhague, face à la foule qui apprécia ce geste peu protocolaire mais combien sympathique.

Frédéric et Ingrid passent, depuis longtemps, pour le couple royal le plus heureux et le plus uni de toutes les cours d'Europe. Ils se connurent vers 1930 en Suède dans des circonstances romanesques qui feraient la joie d'un scénariste de film... Le prince héritier danois était passionné de musique et cette passion l'appelaient souvent à Stockholm. C'est là qu'il rencontra la fille du prince héritier de Suède, Gustave-Adolphe. Il la rencontra en secret, et plus tard la revint, au Danemark ou à l'étranger, toujours en secret. Dans les deux capitales on chuchota. En 1933, un chef d'orchestre réputé devait donner à Stockholm la « Symphonie » de César Franck, l'une des préférées de Frédéric. Le roi de Suède invita celui-ci. Il allait partir. Il fut dans un journal que la vraie raison de son voyage n'était pas la musique mais son amour pour Ingrid. Il se revivrait fiancé, prédisait le journal. Frédéric devint furieux ou prétendit l'être. Il partit néanmoins. Et revint fiancé ! Le mariage eut lieu le 24 mai dans une atmosphère de conte de fées. Dame ! au pays d'Andersen...

Lorsque le prince héritier devint Frédéric IX, il était à peine préparé à son nouveau métier de roi qu'il exerçait à l'âge de 48 ans. Toutefois, ses aptitudes au commandement d'un navire lui ont, de son propre aveu, rendu service. Et vite, il excella à tenir le gouvernail du pays, se flatant aussi de savoir faire mieux que la plupart des hommes et surtout ses collègues couronnés : cuisiner six plats différents, recoudre ses boutons et repriquer ses chaussettes. Ces précieuses connaissances lui viennent du temps où il était boy-scout, puis marin.

Le roi du Danemark a un autre sujet de fierté : son arrière grand-père Christian IX dont les trois filles étaient respectivement tsarine de Russie, reine d'Angleterre et reine de Grèce, ce qui lui valut le surnom de « beau-père de l'Europe ». De ce prestigieux ancêtre, Frédéric a hérité au moins un goût : celui de « l'ollebrød », cette soupe nationale qu'il est impossible d'avaler pour quiconque n'a pas l'estomac danois ; faite qu'elle est de pain noir, de sucre, de crème et de bière brune !

Encore un détail : le souverain danois est probablement le seul roi à être tatoué de la tête aux pieds !

J.-P. TZ.

Notre photographe vous présente ici quelques-unes des attractions du 39e Salon international de l'Automobile de Genève, ouvert ce jeudi.

La BMW 2800 limousine (première mondiale) ; la voiture électrique « Thaon » pour le trafic de ville ; la « Maserati Indy » 4 200 cmc, bien mise en valeur par cette séduisante personne ; l'« Ami 8 », première mondiale présentée par la France, comme aussi le cabriolet « Peugeot 504 ». Quant à la « Porsche 917 » à 12 cylindres, elle fait la joie du pilote Siffert.

(Reportage ASL, Actualités suisses Lausanne-Genève-Zurich.)

